

## UN BON PLACEMENT!

L'homme d'affaires d'aujourd'hui se doit d'être le plus renseigné possible sur tous les développements de l'économie moderne. Il doit lire beaucoup et **RAPIDEMENT**. La méthode de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous permet en 8 semaines seulement de lire de 3 à 10 fois plus **RAPIDEMENT** avec une compréhension égale ou meilleure. Vous pourrez épargner une somme considérable de temps, tout en absorbant un plus grand volume de lecture, **UN BON PLACEMENT... ASSURÉMENT.**

institut de lecture dynamique  
evelyn wood inc.



205 OUEST, RUE SHERBROOKE  
MONTREAL, QUE. TEL 844 1941

Lundi 27 mai 1968  
Vol. XL No 22

# LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12 MAI 28 1968

BIBLIOTHÈQUE DE  
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES  
COMMERCIALES

292-65/1-69/34/11 2435  
ÉCOLES DES H.E.C.  
Bibliothèque,  
535 Viger,  
MONTREAL 24, P.Q.

Selon le président de l'Association des exportateurs canadiens

## Les investisseurs manquent d'encouragement au Canada

Un militantisme qui ne cesse de s'affirmer, la puissance d'unions ouvrières qui sont dominées par les Américains ainsi que l'utilisation

de plus en plus fréquente de la grève pour forcer l'industrie à accepter d'accorder des demandes de salaires extravagantes sans égard

à la productivité entraînent présentement les prix des principaux produits d'exportation à des niveaux qui font perdre nos marchés traditionnels.

C'est ce qu'a déclaré cette semaine le président de l'Association canadienne des exportateurs, M. J.M. McAvity, devant les membres du Lion's Club, de Montréal.

Le conférencier a dit qu'au Canada comme dans les autres pays, les gouvernements ont été impuissants à arrêter la spirale inflationnaire par des législations ou des directives (guidelines).

Il semble que la réponse au problème se trouve entre les mains des industriels et il apparaît de plus que ces derniers vont prendre la chose en main et durcir leurs positions au cours des négociations.

Des exportations grandissantes exigent de nouveaux investisse-

ments et ces derniers ont besoin d'un climat encourageant et sain.

Mais, dit-il, après deux années d'inflation, il n'y a aucun encouragement offert aux sociétés qui veulent investir dans de nouvelles entreprises ou qui veulent agrandir leurs installations.

Le conférencier a dit que depuis l'annonce des résultats du Kennedy Round, les États-Unis ont adopté une foule de mesures législatives

qui auront pour effet d'imposer des quotas sur les importations et d'autres restrictions qui auront pour effet d'annuler les résultats positifs du Kennedy Round.

Il a rappelé que l'abaissement des barrières tarifaires ne serait profitable aux industries canadiennes que si elles ont accès aux marchés américains et européens. Autrement, les restrictions auront des effets désastreux, a-t-il conclu.

## Une entente de \$250 millions signée samedi à Rimouski

La mise en marche du plan de développement sous la direction de l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ) a eue lieu samedi et dimanche à Rimouski alors que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et le ministre des forêts et du développement rural, M. Maurice Sauvé ont apposé leurs signatures au bas d'un document prévoyant la collaboration du Québec et d'Ottawa dans un projet impliquant des dépenses de \$250 millions en cinq années.

La date de notre impression nous empêche de donner plus de détails sur ce projet ainsi que sur le congrès du Conseil régional de développement à Rimouski samedi et dimanche.

La semaine prochaine, nous fournirons plus de détails ainsi qu'un compte-rendu de la journée d'étude du Conseil régional de développement de la région de l'Outaouais à laquelle nous avons assisté la semaine dernière.

## Le ministère des Institutions financières protégera le public et favorisera le progrès des institutions financières

Le ministère des Institutions financières verra le jour mardi, le 28 mai, annonce la Gazette officielle du Québec dans sa dernière livraison. On sait que la création de ce ministère avait été annoncée le 12 août dernier lorsque la Loi fut adoptée.

Il semble que ce sera le ministre actuel des Finances, M. Paul Dozois qui sera le titulaire du nouveau ministère.

Les objectifs que se propose d'atteindre le nouveau ministère sont les suivants, selon la loi qui l'a créé:

- protection du public dans le domaine des transactions financières;
- établissement d'une armature en vue de favoriser le progrès des institutions financières, compagnies et coopératives;
- élargissement de la documentation disponible sur ces entreprises et sur leurs transactions;
- progrès économique du Québec.

Le nouveau ministère devra donc surveiller, inspecter, assister les institutions mentionnées, obtenir, analyser et interpréter les statistiques

les concernant, enfin participer à la planification pour favoriser l'essor économique du Québec.

La création du nouveau ministère donnera également lieu à un regroupement de certains services administratifs qui existaient déjà dans d'autres ministères.

Parmi ces services, on note en particulier: les services des compagnies, des coopératives, du courtage immobilier du Secrétariat de la province; la division de la coopération du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; le Service des assurances; la Commission des valeurs mobilières du Québec, etc.

### Mise en garde de Québec

## L'Etat interviendra si les évaluateurs n'en arrivent pas à l'uniformisation des différentes méthodes d'évaluation

Le ministre des Travaux publics a prévenu les évaluateurs, réunis en congrès, au Château Frontenac, que l'Etat devra intervenir, en dernier ressort, si les évaluateurs n'unissent pas leurs forces, ne coordonnent pas leurs efforts pour en arriver à une uniformisation des différentes méthodes d'évaluation et à une certaine réglementation de leur profession.

M. Armand Russell faisait allusion à l'énorme disparité des pratiques et des lois en matière d'expropriation ainsi qu'aux pseudo-évaluateurs qui s'accordent bien de la situation actuelle.

Quand vous aurez atteint ce stade et que vous aurez fait l'union de vos forces, a lancé le ministre, il sera normal de vous attendre à la création d'organismes nouveaux

tels qu'une Régie provinciale de l'évaluation par exemple, ou à la révision de certaines lois. M. Russell a poursuivi en disant qu'il serait, cependant, trop facile de dire que les insuffisances des diverses lois qui régissent l'évaluation sont les uniques causes de tous les maux qui existent dans ce domaine et "que le gouvernement n'a pas l'intention d'attendre que l'unité soit faite parmi les évaluateurs pour agir".

Après avoir souligné l'étude faite par la Commission Alarie (dont le rapport doit être déposé incessamment), celle de la Commission Bélanger ainsi et des comités chargés d'étudier les recommandations de différents rapports, le ministre des Travaux publics a continué "Ces enquêtes et ces études ne sont-

elles pas une manifestation d'inquiétude devant la disparité des pratiques et des lois en matière d'expropriation et n'indiquent-elles pas que tous et chacun sont à la recherche d'une solution?"

Le gouvernement vous invite donc, a-t-il dit, à l'unité d'action, de pensée, de travail, à la pratique d'une saine démocratie au sein de vos organismes et au perfectionnement de vos disciplines. En retour, a poursuivi le ministre, le gouvernement activera les réformes préconisées à la suite d'enquêtes qui ont été faites, car il entend prendre tous les moyens nécessaires pour faire prospérer l'économie du Québec. "Il est certain, a conclu M. Russell, que le domaine de l'évaluation a sa place marquée dans l'activité économique du Québec".

## Northern Electric a fabriqué le câble le plus lourd au monde

La Compagnie Northern Electric, Limitée procède actuellement à la fabrication du câble le plus lourd jamais réalisé en Amérique du Nord. Une fois terminé, ce câble sous-marin à armure de fils aura une longueur de 8,202 pieds et un poids de 63 tonnes.

Destiné à établir une nouvelle liaison entre l'Europe et l'Asie, il sera installé à Istanbul au cours de l'été par l'administration des Postes, Téléphones et Télégraphes de Turquie. Il traversera le Bosphore, depuis la pointe du Sérail, au pied du palais Topkapi, jusqu'à Salacak, sur le territoire asiatique d'Istanbul, à un jet de pierre de la tour immortalisée par Léandre, héros de la mythologie grecque.

Ce câble formé de 610 paires

de fils de cuivre fin sera protégé par une gaine de plomb pour le rendre imperméable à l'eau, une armure en fils garantissant sa résistance mécanique. Cette armure le protégera contre les risques d'avaries causées par les ancrs des petits navires et contre l'usure causée par le frottement sur le fond de la mer.

La longueur et le poids exceptionnels de ce câble ont posé aux ingénieurs, chargés de sa réalisation, d'épineux problèmes de maintenance. Il a fallu, par exemple, fabriquer un touret spécial pour l'enroulement de ce câble particulièrement long et large de diamètre. Ce touret pèse, à lui seul, 12 1/2 tonnes et mesure 16 pieds de longueur et 11 pieds de hauteur (diamètre extérieur).



Enorme câble téléphonique sous-marin que Northern Electric fabrique présentement dans son usine de Lachine. Bientôt installé à Istanbul, Turquie, il reliera les deux rives du Bosphore. Ici, des ouvriers le revêtent d'une gaine de plomb pour lui permettre de résister à l'eau salée.

## PROPOS SUR L'ASSURANCE

Par: René CALLES *courtier d'Assurance Agréé*

### 4<sup>e</sup> partie: VOLS COMMIS PAR LES EMPLOYÉS

Le détournement d'argent ou de biens, pouvant être effectué par les employés, fait l'objet d'une assurance de type particulier. D'une part, il s'agit d'une assurance qui n'est pas loin du cautionnement, mais qui est quand même une assurance, compte tenu du principe d'indemnité qu'elle renferme, et d'autre part, l'on est en présence d'un risque essentiellement moral. En quelque sorte, l'assureur convient de cautionner l'employé et s'engage alors envers l'assuré-employeur à payer la somme détournée par l'employé. Par ailleurs, le plus souvent, l'assureur, en exigeant que l'employé complète une proposition, obtient de ce dernier une convention d'indemnité pour le remboursement de la somme versée; ce qui correspond au recouvrement du tiers responsable.

#### Les formules

Les formules les mieux connues sont au nombre de quatre. En premier lieu, il y a la garantie prise sur un ou plusieurs employés nommés, avec un montant d'assurance précisé pour chaque employé. La seconde formule est en tous points identique à la première, sauf que les employés ne sont pas nommés; seuls les postes sont inscrits. Quant aux deux autres formules, elles portent globalement sur tous les employés, jusqu'à concurrence d'un montant prévu par employé pour l'une et par détournement, quel que soit le nombre d'employés impliqués, pour l'autre.

D'autres formules peuvent être obtenues en combinant deux ou plus des formules précédentes. Par exemple, l'on peut obtenir une garantie globale pour chaque employé ou par détournement et une garantie supplémentaire pour un employé en particulier.

Ce sont en somme les besoins d'assurance de l'assuré qui dictent le choix de la formule et dans certains cas, la prime. S'il est difficile de déterminer le montant d'assurance approprié en cette matière, il ne faut pas pour autant mettre certains principes de côté. La plus élémentaire précaution est bien sûr la sélection du personnel que l'on engage. Ensuite, il faut une solide administration établissant des contrôles efficaces sur le personnel et l'actif de la compagnie. Enfin, pour

le choix du montant d'assurance, en outre des éléments mentionnés précédemment, il faudra aussi tenir compte du montant de l'actif et du fait que le détournement peut porter non seulement sur des fonds mais aussi sur des biens ou encore découler d'une falsification.

#### Les exclusions

L'exclusion la plus importante est celle ayant trait au détournement effectué par un employé qui, au vu et au su de l'assuré, a déjà commis un acte malhonnête ou frauduleux. Comme il s'agit d'une exclusion dont la portée n'est pas très précise, l'assuré, dès qu'il a connaissance qu'un employé a déjà commis un acte frauduleux, ou vient d'en commettre un, doit avertir l'assureur. Ce dernier devra se prononcer sur la continuation de la garantie au sujet de cet employé.

D'autres personnes peuvent être exclues de la garantie par l'assureur; par exemple le président et d'autres officiers de la compagnie, parce qu'ils détiennent la majorité des actions, ou sont exclues automatiquement. Parmi les personnes exclues automatiquement, à moins de modifications apportées à la police de base, citons, entre autres, le représentant indépendant, le consignataire et l'administrateur qui n'est pas officier de la compagnie.

Une autre exclusion, commune aux assurances contre le vol, a trait aux disparitions mises à jour en prenant l'inventaire.

#### Les conditions

Dans le cas de l'assurance contre les détournements, lorsqu'il s'agit d'une formule globale, ce qui est le cas le plus fréquent, l'assuré, pour avoir droit à l'indemnité, n'est pas tenu d'identifier le ou les employés qui ont participé au détournement. Il lui suffit de fournir à l'assureur une preuve raisonnable sur le fait qu'il a été victime d'un détournement. Une exception cependant existe et elle se rapporte aux disparitions mises à jour en prenant inventaire. Dans ce cas, il n'est pas suffisant de soupçonner l'accomplissement d'un détournement car la police exige que des preuves concluantes soient fournies

à l'assureur; en somme que les employés coupables soient identifiés par des témoins ou autrement.

Quant aux autres conditions (Avis de sinistre, Relevé des dommages, Coopération de l'assuré, Droit de poursuite, Clause d'annulation, etc...) elles sont similaires à celles des autres contrats d'assurance; notamment en ce qui touche les assurances contre le vol.

### Elections chez les courtiers en valeurs

M. Harry W. Andrews, vice-président exécutif et administrateur de Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd. de Montréal, a été élu récemment président du Chapitre du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, pour succéder à monsieur Robert Oumet, administrateur de Greenshields Incorporated de Montréal.

Les nouveaux membres élus au Comité exécutif du Chapitre sont: Jacques Bélanger, Bélanger Inc. Montréal; Guy Brunelle, René T. Leclerc Incorporée, Montréal; Serge Brunet, Mills, Spence & Co. Limited, Montréal; André Godon, J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, Montréal; L. P. Letarte, La Corporation de Prêts de Québec, Québec.

J. P. Massé, Grenier, Ruel & Cie Inc., Québec; J. A. S. Penny, Royal Securities Corporation Limited, Montréal; Jean Rheault, Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, Montréal; J. G. Roy, Nesbitt, Thomson and Company, Limited, Montréal.

Les membres du Comité exécutif restant en fonctions pour un second terme sont:

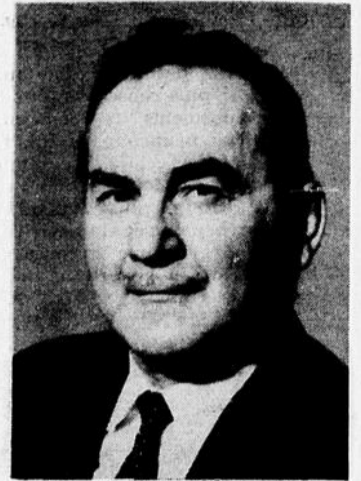
Léon Lambert, Burns Bros. and Denton Limited, Montréal; V. de Paul Marceau, Richardson Securities of Canada, Montréal; P. F. McDonald, Grant Johnston & Co. Limited, Montréal.

M. Guy Brunelle agira en qualité de vice-président pour l'exercice suivant.

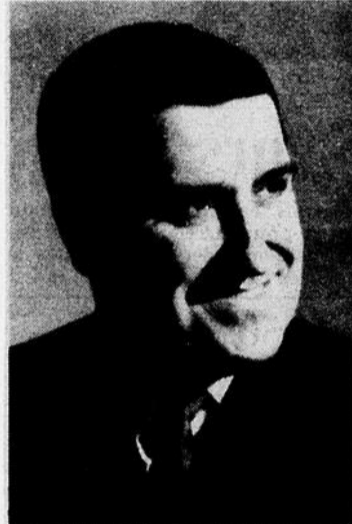
Ces nominations prendront effet immédiatement après le Congrès National de l'Association qui aura lieu à Jasper Park Lodge, Alberta, du 20 au 23 juin 1968.

## Nominations à la C.A.C.

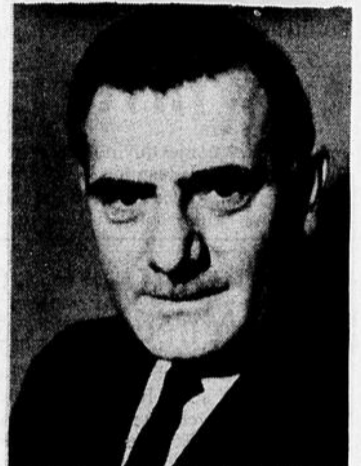
Monsieur Guy B. de Grosbois, directeur régional à la Commission d'assurance-chômage, a confirmé les nominations suivantes: Eugène Charette, directeur régional adjoint; Fernand Godbout, conseiller régional, finance et administration; Paul-Emile Légaré, administrateur régional du personnel. Ces nominations avaient été annoncées par la Commission de la Fonction publique du Canada.



M. Eugène Charette



M. Fernand Godbout



M. Paul-Emile Légaré

### Cartes d'affaires



THE WILLIAM J. BURNS

AGENCE INTERNATIONALE D'INVESTIGATION ET DE SECURITE, INC.

2615 VAN HORNE, SUITE 211, MONTREAL, 735-6126



ROGER VIAU & FILS INC.

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES

ROGER VIAU, C.D.A.A. — JEAN VIAU, C.D.A.A. JACQUES DESROCHES, C.D.A.A. — ROBERT VIAU, C.D.A.A.

2103 EST, RUE JEAN-TALON

TEL. 725-2428

interdesign

488-6316 • 843-7205

architecture d'intérieur design maquette

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

Laurin, Laurin, Beaudry Inc.  
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED  
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3

861-4761

**Et vous, vous contenteriez-vous de servir un autre cognac?**

La "Fine de la maison" dans les meilleurs restaurants de Montréal.  
HENNESSY V.S.O.P. RESERVE  
Grande Fine Champagne

## Inévitable, la négociation par secteur difficilement accueillie

Devant les défauts et les nombreuses faillites de la négociation d'une convention collective de travail entre l'entreprise individuelle et la partie syndicale, faut-il simplement tendre à la difficile révision du régime actuel ou opter de plus en plus pour d'autres formules de négociation, telle celle qui embrasse tout un secteur industriel? C'est la question qui a été débattue, cette semaine, à un colloque organisé par le Centre des Dirigeants d'entreprises.

Selon l'un des conférenciers à ce colloque, M. Roger Carbonneau, ce nouveau mode de négociations, par secteur, apporte la réponse à certains maux inhérents à la forme actuelle de négociation et s'accompagne de certains avantages de tout premier ordre mais, ajoute-t-il, le contexte social actuel au Québec ne nous permet pas de nous engager, sans étape intermédiaire, dans un régime de négociations sectorielles. Toutefois, M. Carbonneau croit que l'amélioration des structures existantes, particulièrement celles des comités paritaires et du service de conciliation est une solution plus immédiate et un cheminement logique vers la négociation par secteur.

Un des avantages que peut nous laisser entrevoir la négociation sectorielle, a fait observer le conférencier, tient à la compétence et à l'objectivité des négociateurs. Les intérêts privés a poursuivi M. Carbonneau, font place à une recherche plus objective des solutions en reliant l'amélioration des conditions du travailleur à la croissance économique du secteur industriel. Selon M. Carbonneau, cette formule contient un autre effet bénéfique: celui d'enrayer la surenchère, cette réaction à chaîne qui impose systématiquement à tous

les employeurs d'une industrie les meilleures conditions négociées dans chacune des entreprises. De plus, poursuit M. Carbonneau, la négociation sectorielle permet de rêver qu'un jour, enfin, on accordera aux travailleurs une liberté d'association réelle et intégrale telle qu'elle s'applique aujourd'hui dans la plupart des pays européens où chaque individu d'une entreprise donne son adhésion à l'une ou l'autre des centrales syndicales suivant ses convictions, ses aspirations et ses sentiments personnels.

Sachons, a conclu M. Carbonneau, assurer le succès de ce prochain régime par une évolution progressive et surtout par une transformation d'attitude, attitude qui jusqu'à date, s'est traduite dans le contexte des relations de travail par l'individualisme du patronat, les guerres intersyndicales et la lutte des classes.

Pour sa part, M. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN, qui remplaçait M. Pepin, pour la circonstance, a exprimé la crainte que la négociation sectorielle n'éloigne les travailleurs de la participation véritable aux décisions économiques plutôt que les rapprocher des centres de décisions. Il faudrait, selon la CSN, que les syndicats s'engagent à fond dans l'action politique pour compenser cette baisse de la participation de la base à la lutte pour le progrès.

Sans se déclarer adversaire de la formule, M. Parent croit que si la négociation sectorielle se généralise, elle comportera des dangers pour les travailleurs dont les intérêts ne seraient peut-être pas aussi bien défendus.

Enfin, la négociation sectorielle, selon le directeur des relations industrielles de l'Université Laval,

M. Jean-Réal Cardin, est souhaitable car le Québec se dirige, comme tout pays industrialisé, vers l'adoption graduelle par les pouvoirs publics, de politiques communautaires et vers l'élargissement des aires de négociation. Le mouvement, a-t-il dit, est déjà bien amorcé dans les secteurs publics et para-publics. Il se porte graduellement, a poursuivi M. Cardin

vers les secteurs privés à l'occasion de certains problèmes où l'Etat s'apprête à amplifier son action législative et réglementaire. M. Cardin faisait allusion aux problèmes de main-d'oeuvre et de conversion industrielle, de rénovation éventuelle, de la loi du salaire minimum, de l'extension juridique des conventions collectives et aux problèmes de la sécurité sociale.

Et d'expliquer le conférencier, "qu'on le veuille ou non, il s'agit là de problèmes urgents et vitaux, de problèmes qu'on ne peut résoudre valablement et démocratiquement que par l'établissement de paliers supérieurs, à ceux de l'établissement ou de l'entreprise individuelle. La négociation sectorielle s'impose absolument de par la nature même des problèmes".

# un club privé sur rails!



## LA VOITURE D'AFFAIRES du Rapido de 16h 40 entre Montréal et Toronto

Avez-vous déjà considéré vos déplacements entre Montréal et Toronto comme des corvées ennuyeuses? Le CN met maintenant à la disposition des cadres une voiture complète transformée en chic club privé. Vous avez à votre disposition 7 cabinets particuliers et une salle à manger réservée exclusivement aux occupants de la "voiture d'affaires". Ce nouveau service offre aux hommes d'affaires les avantages suivants:

- une salle à manger et un bar
- 7 cabinets particuliers où vous pouvez dîner, vous faire servir une consommation et même dormir
- un chef cuisinier particulier
- un service de garçon discret et efficace
- réservations pour une seule personne ou groupes allant jusqu'à 21 personnes

N.B.—Pour les travailleurs acharnés, la salle à manger peut être transformée en salle de réunion. Service de machine à écrire.

Communiquez immédiatement avec votre agent de voyages ou un bureau des Ventes-Voyageurs du CN.



## Inauguration lundi du Bistro à bord du Rapido du CN

Armand St-Cyr, de Montréal, échangera son uniforme de chef de train pour le chapeau de paille et la chemise à rayures le 27 mai, et avec son piano, il divertira les voyageurs du Bistro du service Rapido entre Montréal et Toronto. Les deux voitures Bistro seront inaugurées lundi prochain, une dans chaque sens, et feront partie de la composition normale du Rapido tous les après-midi, à l'exception du dimanche. Les convois Rapido quittent Montréal et Toronto simultanément à 16 h. 40.

Le second artiste en vedette à l'inauguration du nouveau service, que l'on voit sur la photo ci-dessous, est Adrien McCrea, de Montréal, un ex-chef d'orchestre qui joue maintenant le piano "honky tonk" et dirige de main de maître les chants en chœur.

Le Canadien National a tenu des auditions au début du mois, et M. St-Cyr, chef de train de la compagnie, s'est présenté et a fait preuve d'un tel talent que les artistes pro-

fessionnels qui l'entendirent ne purent retenir leurs applaudissements.

Les responsables du nouveau service du CN ont alors décidé de lui faire signer un engagement et de lui donner la vedette lors de l'inauguration des voitures Bistro.

La décoration intérieure des voitures est de l'époque historique des années '90 — avec lustres de cuivre, lumières à gaz et autres pièces tirées de voitures de l'époque et remises à neuf aux ateliers du CN à la Pointe St-Charles, à Montréal.

Les voitures Bistro sont accessibles à tous les voyageurs adultes du Rapido; pas de frais d'admission et aucun minimum. Elles ont un comptoir à une extrémité et on peut s'y procurer sandwiches et breuvages.

A cause de la capacité restreinte du Bistro (66 places), on n'acceptera pas de réservations. Les premiers arrivés seront les premiers servis.



Adrien McCrea, de Montréal, un ex-chef d'orchestre joue le piano "honky tonk" dans le Bistro du Rapido du Canadien National (photo CN).



## LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale  
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR

Directeur général: Claude Coupal

Chef de l'information: Fernand Bourret

Rédacteur: Rhéal Bercier

Assistant rédacteur: Denis Giroux

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, L.L.L., Conseiller en droit international; René Collès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524 à Montréal Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$9.00; deux ans (104 numéros) pour \$15.00; trois ans (156 numéros) pour \$20.00; et cinq ans (260 numéros) pour \$30.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Dalpro Corporation.

## Ça bouge au pays du Québec

Au moment où ces lignes seront publiées, l'entente entre le gouvernement du Québec et celui du Canada pour le vaste projet de développement et de mise en valeur de l'est du Québec aura été signée par les représentants des gouvernements concernés, soit le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et le ministre des Forêts et du développement rural, M. Maurice Sauvé, à Rimouski. Il est également possible que ce soit le premier ministre du Canada, M. Pierre-Élliott Trudeau, qui appose sa signature au bas du document, au nom du gouvernement canadien, puisqu'il sera également à Rimouski pour assister à la cérémonie.

Il s'agit, en fait, de plus qu'une simple cérémonie, plus qu'une formalité. Il s'agit plutôt du couronnement de plusieurs années de recherches, de consultations entre les diverses localités ainsi qu'entre les divers paliers de gouvernement.

On sait, comme l'a annoncé cette semaine le premier ministre du Québec, qu'il s'agit là d'un projet impliquant des dépenses de l'ordre de \$250 millions en cinq années et que ce montant ne constitue ni un seuil ni un plafond.

Ce qu'il faut noter dans la réalisation de ce plan d'envergure qui sera sous la direction de M. Guy Coulombe, qui sera directement responsable au conseil exécutif de la province, c'est qu'il a fallu un grand effort de coordination intergouvernementale et interministérielle.

On sait que les gouvernements du Québec et d'Ottawa ont dû se mettre d'accord sur la réalisation et les détails du plan de même que dix ministères du gouvernement du Québec.

S'il est bien compris que la réalisation des programmes demeurera la responsabilité première de chacun des ministères concernés, il n'en demeure pas moins que pour être efficace l'action des ministères devra être coordonnée.

C'est pourquoi le conseil des ministres du Québec a tenu à établir une structure précise de coordination de l'exécution du plan. Par exemple, ce sera le premier ministre du Québec qui sera le ministre responsable de l'exécution du plan.

L'organisme chargé de la coordination du plan est l'Office du développement de l'est du Québec tandis que chacun des ministères participant à l'exécution du plan nommera un coordonnateur régional.

Les coordonnateurs régionaux forment la conférence régionale. Il faut rappeler que cette structure régionale ne double en aucun point les mécanismes existants mais qu'elle en tirera une efficacité accrue pour la réalisation du plan.

Les structures de coordination et d'exécution sont établies et les fonctionnaires en place, les programmes et les projets sont complétés et quelques-uns sont déjà en voie de réalisation.

C'est donc un plan complet, bien préparé qui assurera le développement du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qu'auront signé en fin de semaine les représentants des deux gouvernements.

Et ce n'est qu'un plan pilote, une étape dans la province. Déjà d'autres régions s'éveillent. Dimanche dernier, avait lieu à St-Gabriel-de-Brandon une réunion de la région de Joliette en vue de faire comprendre à divers responsables la nécessité d'une sorte de gouvernement régional.

Mercredi dernier, les responsables de la région de l'Outaouais étaient en journée d'étude pour analyser les problèmes de leur région et trouver des solutions qui s'inspireront du plan de l'est du Québec.

On peut donc dire que ça bouge présentement au Québec et que le peuple prend ses destinées en main. C'est un signe réconfortant.

Fernand BOURRET

## L'évolution de l'économie américaine au cours du premier trimestre de 1968

Les premiers chiffres de l'année 1968 indiquent une forte reprise de l'activité économique aux États-Unis après la période de ralentissement qui avait caractérisé l'année 1966 et une partie de 1967. D'après les chiffres préliminaires, le produit national brut a augmenté de plus de 20 milliards de dollars pour le premier trimestre et la demande finale en biens et services s'est accrue de 25 milliards de dollars, soit une augmentation de 13.4% au taux annuel. Ce taux n'a jamais été atteint depuis la fin de la guerre de Corée. Il s'accompagne toutefois de fortes pressions inflationnistes et il semble que l'ensemble de l'économie ne pourra supporter pendant longtemps un tel rythme sans accuser en même temps les tendances inflationnistes qui se sont fait jour au cours des derniers mois. Il faut noter en effet que la hausse des prix contribue pour au moins 40% à l'augmentation du produit national brut. Ceci ne s'était pas produit depuis la fin des années 50.

### Les dépenses

L'augmentation dans les dépenses au cours du premier trimestre est généralement considérée comme excessive et il est vraisemblable qu'elle ne pourra continuer à ce rythme au cours des trimestres qui vont suivre. L'ensemble des dépenses des consommateurs a atteint, au taux annuel, 517.8 milliards de dollars. L'augmentation a été plus rapide dans le secteur des biens durables que dans le secteur des biens non-durables. Les dépenses en biens de consommation durables se sont établies à 77.9 milliards de dollars, soit une augmentation de 12.2% par rapport à l'an passé. Les ventes d'automobiles, en particulier, ont été plus élevées que prévu; ceci est particulièrement vrai pour les automobiles importées. Les dépenses en biens de consommation non-durables se sont éle-

vées à 228 milliards de dollars, au taux annuel, ce qui représente une hausse de 6.4% par rapport à l'an passé. Les consommateurs semblent disposés à dépenser une portion de plus en plus grande de leurs revenus; ces derniers ont augmenté au cours des derniers mois et cette augmentation est imputable en grande partie au déficit fédéral, aux versements de la sécurité sociale et à l'expansion de la masse monétaire. Au dernier trimestre de 1967, les consommateurs dépensaient 92.5% de leur revenu disponible. Au premier trimestre de 1968, ce pourcentage atteint 93.2%. Il semble que cette tendance se maintiendra dans les mois à venir.

### La production industrielle

L'indice de la production industrielle n'a pas suivi le fort mouvement de hausse des dépenses; il n'a augmenté que de façon modérée. Cet écart entre les rythmes d'augmentation de la demande et de la production a eu pour conséquence de maintenir les inventaires à un niveau plus bas que ce qui était prévu et également d'inciter les entreprises à augmenter leur prix. Autre conséquence: les importations se sont fortement accrues ceci reflétant en partie une meilleure position concurrentielle à la suite des augmentations de prix aux États-Unis. L'excédent de la balance commerciale s'est considérablement amenuisé et même, au cours du dernier mois, elle est devenue déficitaire, chose qui ne s'était pas produite depuis fort longtemps. Toutefois, on estime que la production industrielle devrait se maintenir à un niveau élevé au cours des mois à venir car les commandes non remplies sont nombreuses. En outre, il est probable que les entreprises vont augmenter leurs stocks en prévision d'une grève possible dans l'acier.

Ces différents facteurs ont amené les entreprises à réviser leurs pro-

grammes d'investissement. Selon une enquête récente de McGraw-Hill, les investissements dans les nouvelles usines et en machinerie et outillage devraient augmenter d'environ 8% par rapport à l'an passé. Ceci coïncide avec l'augmentation prévue dans les ventes de cette année qui est également de 8%. Notons que cette prévision de 8% dans les investissements est nettement supérieure à celle qui a été établie au début de l'année et qui escomptait une augmentation de 6%.

### Léger ralentissement

Pour résumer, on s'attend, au cours des mois à venir, à ce que l'activité qui règne actuellement dans le domaine des affaires se ralentisse quelque peu, en partie parce que le rythme actuel est insoutenable, en partie parce que la politique de crédit devient de plus en plus restrictive. En outre, si les augmentations d'impôts soumises par l'Administration Johnson sont adoptées, l'effet conjugué des augmentations d'impôts et de la diminution des dépenses fédérales contribuera à accentuer cette tendance. Notons toutefois que l'évolution de l'économie, au cours des prochains mois, sera largement conditionnée par l'issue des négociations sur le Vietnam. Il est certain que l'effet de ces négociations ne se fera pas sentir immédiatement. Mais il amènera un certain nombre de réajustements dans l'économie et contribuera à atténuer l'acuité de certains problèmes. En ce moment, le problème majeur de l'économie reste l'inflation persistante et il est à souhaiter que le Gouvernement prenne des mesures plus sévères si l'on ne veut pas voir se renouveler les difficultés monétaires internationales qui ont surgi au cours de ce premier trimestre.

François GAUTHIER, économiste.

### Essai de diagnostic

## La crise sociale en France

par Charles Atala, L.L.L.

"Si la politique divise, l'économie unit"

Comme le soulignait avec probité M. Claude Ryan dans un des rares éditoriaux valables qui aient été publiés sur la question, il est difficile, à distance, de discerner rapidement les faits pour porter un jugement sur la crise française.

Cependant, en suivant la succession des événements, en vérifiant l'exactitude des informations et en les dépouillant des passions excessives ou intéressées dans lesquelles certains ont eu tendance à les enrober, il est devenu possible, à l'heure qu'il est, de percevoir les causes de ce malaise aigu qui vient de se déclarer en France, d'établir enfin un diagnostic. Celui-ci révèle un trouble profond qui se développe non seulement au sein de la société française mais aussi bien dans les sociétés industrielles européennes et même américaines. Il est en quelque sorte secrété par elles. Que le malaise latent se soit tout-à-coup traduit — et en France — par un grave accès de fièvre, il n'en faut chercher l'explication principale que dans les données immédiates de la politique économique française considérée par rapport à ses répercussions et implications sociales et en fonction de son évolution sur le plan européen. Mettre directement en cause le gaullisme ou l'anti-gaullisme serait malgré tout un contresens.

Examinons de plus près les choses.

### "Réformes et mécontentement"

Chronologiquement ou à peu près, l'avènement du régime fran-

çais actuel coïncide avec celui de la Communauté Economique Européenne ou Marché Commun. L'un et l'autre sont nés en 1958. C'est par conséquent à la Ve République qu'a été dévolue, depuis sa création, la formidable tâche d'adapter les structures traditionnelles de l'économie française aux conditions nouvelles prévues par le Traité de Rome, acte de naissance du Marché commun: regroupement ou fusion des entreprises, modernisation de l'équipement, des procédés et des méthodes de production et de gestion, recyclage du personnel technique et dirigeant, réforme de l'enseignement supérieur, refonte plus ou moins partielle de la législation fiscale, réorganisation du système de crédit, abaissement et suppression des barrières douanières avec l'Europe des Six, révision de la politique agricole, renforcement de la compétitivité face à une concurrence aussi vigoureuse, par exemple, que celle de l'Allemagne.

Dans le même temps, l'expansion de l'économie française, englobant dans la mesure du possible tous ses secteurs, devait être soutenue et poursuivie à un taux fluctuant autour de 4%. Une telle tâche impliquait à la fois la coopération librement consentie, négociée ou autrement obtenue du patronat et du salariat, eux-mêmes partagés entre différentes tendances ou obédiences politiques — de même qu'elle entraînait, en marge de la réalisation d'un consensus aussi large que possible — la formation fatale d'importants îlots de mécontentement grossis à un certain moment par

les adversaires ou les victimes d'une décolonisation voulue ou acceptée: celle de l'Algérie notamment.

Nous venons d'assister à la principale phase d'un processus qui aura préparé le terrain à la révolte qui vient d'éclater au grand jour — beaucoup plus révolte qu'insurrection, comme certains le pensent.

### Entre "La seule France" et "La France seule"

Il ne fait point de doute que, pour le régime gaulliste, la primauté de l'intérêt français est un souci réel — comme la primauté du Canada ou du Québec l'est ou le serait pour d'autres. Pour un gouvernement national quel qu'il soit, un tel souci serait-il illégitime?

Il reste, toutefois, que dans la gradation des nuances, la prédominance d'un tel souci peut entraîner un glissement sur la pente qui mène à une politique de "la France seule" sans alliés et sans amis. Certaines distances prises à l'égard de l'administration militaire centralisée de l'O.T.A.N., une politique monétaire qui fait parler — aujourd'hui encore — de la création d'un axe Prétoria-Paris pour le marché de l'or, le renouvellement de la stratégie, ou plus exactement de la tactique diplomatique du Quai d'Orsay auront fait croire à la réalité d'un tel glissement et enhardi peut-être quelques mécontents par leurs interférences. Les partis de gauche — marxistes ou marxisants — pôles principaux d'une opposi-

(Suite à la page 5)

# Le matériel didactique : une industrie de \$1 milliard dans 10 ans

Au cours d'un colloque sur "les industries qui montent", organisé par le Service des recherches de la com-

pagnie Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc., cette semaine, M. Robert Desfossés, con-

seiller financier auprès de cette compagnie, a montré la croissance exceptionnelle du matériel didactique pour l'éducation; une industrie dont le chiffre d'affaires semble devoir atteindre un milliard de dollars, avant dix ans.

petites entreprises. Certains fabricants, a poursuivi M. Desfossés, présentent un choix prodigieux de machines à enseigner, parmi lesquelles l'ordinateur est la plus révolutionnaire.

Américains poursuivent des études sous une forme ou sous une autre; et ces études coûtent près de 50 milliards par année. Dans les écoles publiques ou privées, le nombre des élèves ne cesse d'augmenter à un rythme qui atteindra bientôt un million par an.

D'autre part, le conférencier a fait observer que la masse des connaissances techniques double tous les dix ans. Les entreprises industrielles et commerciales devront donc faire suivre à leurs élèves des cours de recyclage ou leur faire apprendre des métiers entièrement nouveaux.

## La Foire de la Chaussure, du 6 au 8 octobre

Emile Gagnon, président de la Foire Canadienne du Cuir et de la Chaussure de 1968 qui se déroulera à la Place Bonaventure à Montréal du 6 au 8 octobre prochain, s'attend à une assistance plus nombreuse que jamais auparavant. M. Gagnon attribue cette affluence de visiteurs au fait que dans toute l'histoire de l'industrie de la chaussure il n'y a jamais eu tant de nouveauté dans le domaine de la mode et dans la technologie de la chaussure, et ajoute, qu'en conséquence, il est nécessaire que le monde de la chaussure se familiarise avec tous ces changements.

"Les acheteurs et détaillants ont besoin, par-dessus tout, d'être renseignés en matière de modes", sou-

ligne M. Gagnon, "et les manufacturiers canadiens qui exposent à la Foire de cette année ne négligeront rien pour aider leurs clients à choisir les lignes les mieux adaptées aux nouveautés du printemps dans la mode en général".

L'instruction programmée, a-t-il dit, représentera, dans dix ans, un marché d'un milliard de dollars. Il n'est donc pas étonnant, a-t-il ajouté, que les géants de l'électronique, de l'édition et des communications se soient lancés dans ce domaine, en même temps que de

## Laurentide Financial Corp.

Les bénéfices de la compagnie Laurentide Financial Corporation Ltd. se sont élevés à \$1,828,773, pour la période de neuf mois se terminant le 31 mars, 1968.

Dans son rapport annuel, le président de cette compagnie, M. M.L. Goeglein, fait observer que durant le dernier trimestre, la demande très forte de prêts aux consommateurs a aidé de beaucoup la compagnie dans l'acquisition de cinq nouveaux bureaux en Nouvelle-Ecosse.

Les bénéfices de ses subsidiaries, note M. Goeglein, n'ont pas rencontré nos prévisions. Pour le dernier trimestre ajoute-t-il, aucun changement majeur n'est prévu.

Toutefois, conclut-il, nous croyons pouvoir maintenir notre position liquide et continuer à améliorer les résultats de nos opérations.

## La crise...

(Suite de la page 4)

tion ou l'extrême droite joue un rôle non négligeable également, auront — c'est de bonne guerre — fait leur profit de cet état de choses même avant d'avoir pu réaliser le Front Uni dont ils recherchent depuis longtemps la formule...

... Et — fait remarquable — ce sont les étudiants de la gauche la plus extrême, la plus marginale et la moins doctrinalement organisée — maoïstes, trotskystes, anarchistes de tous bords selon une tradition bien enracinée dans certains milieux en France — les étudiants tout simplement révoltés, comme ceux d'Allemagne ou des États-Unis, qui auront initié ce Mouvement que les grands syndicats ouvriers, tout d'abord méfiants, leur ont vite confisqué au moment où la conjoncture française s'annonce plus favorable qu'il y a quelques mois: 22,500 logements de plus qu'en 1967, 14,000 voitures de plus par mois et 6% de plus dans la production industrielle globalement!

Et c'est là que, pour nous permettre de voir plus clair dans la situation qui s'est brutalement révélée au regard la semaine dernière, il conviendra dans un prochain article, de nous pencher sur certains chiffres, d'examiner de plus près certaines données, de cerner plus rigoureusement un problème économique et social qui ne concerne pas la France seulement mais peut-être, la société européenne et pour ainsi dire "Atlantique" aussi — tout entière.



Tasse et soucoupe Citation, modèle Midas par Shenango.

## Boire en beauté!

Mais oui! Boire en beauté! Car, qui donc refuserait de boire dans une tasse si invitante? Cette nouvelle tasse est plus délicate, plus raffinée, plus résistante et donc plus durable. Elle est faite d'alumine C-70, un produit de la Division des produits chimiques de l'Alcan.

Comment en est-on arrivé à associer le nom de l'Alcan à cette tasse? Très simple! L'Alcan participe à la mise au point de nouveaux

produits et fabrique de plus en plus de produits fins: papier d'aluminium Alcan, revêtement Alcan, Maison Alcan et Maison UNIVERSELLE ALCAN. Et d'autres encore qui vous seront bientôt familiers tels que l'Alcan '290' — un bateau-maison — et les quais flottants Alcan.

L'Alcan participera de plus en plus à la fabrication de nouveaux produits d'usage quotidien. Pour vous mieux servir!

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE



# La CIP installe une machine plus efficace à T.-Rivières

Un concept nouveau de fabrication de papier a été dévoilé, cette semaine, par la Compagnie Internationale de Papier du Canada, à son usine de Trois-Rivières.

Un mécanisme appelé Verti-Forma, de la Black Clawson Company, avec ses deux toiles mécaniques identiques disposées verticalement, et larges de 170 pouces, a été mis à l'épreuve par les ingénieurs et les papetiers de l'usine de papier-journal de la C.I.P. Cette nouvelle zone de formation remplace la table de fabrication des machines à papier et permet, pour la première fois au monde, de fabriquer du papier à la verticale.

Le Verti-Forma, qui pourrait s'appliquer à une grande variété de papier, assure une répartition bilatérale de la force de gravité sur les fibres de papier. Au moment de la formation du papier, les fibres sont alors réparties d'une façon telle qu'il est possible d'obtenir une feuille à deux surfaces identiques. En raison de sa forme verticale, la nouvelle machine à papier est sensiblement simplifiée, ses dimensions sont sensiblement réduites au regard des autres machines conventionnelles et elle peut fonctionner à grande vitesse.

## Meilleur papier

"Nous sommes heureux d'avoir participé à la mise au point d'un procédé qui posera un nouveau jalon dans la technologie de la fabrication du papier, a dit M. I.H. Peck, président de la CIP du Canada. Nous avons atteint notre but primordial: un meilleur papier journal. Si nous parvenons du même coup à réduire les frais d'installation de nouvelles machines à papier, nous aurons contribué au progrès de notre industrie dans son ensemble. L'augmentation constante du prix de revient constitue le principal problème de notre industrie. Si le Verti-Forma nous permettait de compenser ces augmentations, il pourrait représenter un développement très important pour l'avenir des pâtes et papiers".

## La recherche

Pour sa part, M. Carl C. Landegger, président de la Black Clawson Company, a fait observer aux

visiteurs que "cette nouvelle machine est le fruit de 11 années de recherche et d'expérimentation par les laboratoires de la Black Clawson afin de mettre au point un mécanisme radicalement nouveau appelé à remplacer le concept conventionnel de fabrication à l'horizontale."

Le Verti-Forma, qui pourrait s'appliquer à la fabrication d'une grande variété de papiers, fonctionne à la verticale, assurant ainsi une répartition bilatérale de la force de gravité sur les fibres du papier. Au moment de la formation du papier, les fibres sont alors réparties d'une façon telle qu'il est possible d'obtenir une feuille à deux surfaces identiques. En raison de sa forme verticale, la nouvelle machine à papier est sensiblement simplifiée, ses dimensions sont sensiblement réduites au regard de celles des machines conventionnelles et elle peut fonctionner à grandes vitesses.

A Trois-Rivières, le Verti-Forma a été substitué à la partie (horizontale) fourdrinier de la machine à papier no 6. Sa vitesse atteint 2000 pl./min., vitesse optimum de la machine no 6. Cependant, les laboratoires de la Black Clawson, à l'aide d'un prototype du Verti-Forma, ont démontré qu'il était possible d'atteindre un régime de production de 3,000 pl./min. et qu'il n'était pas téméraire de songer à des vitesses de 4,000 pl./min.

Le Verti-Forma a été construit à Owen Sound (Ontario) par la Black Clawson-Kennedy Ltd. Il a été mis au point et installé avec le concours d'une équipe d'ingénieurs et de papetiers de la CIP du Canada.

## Nouveau mécanisme

Le nouveau mécanisme vertical, qui occupe un peu plus d'espace que le cuvier d'alimentation de l'ancienne table fourdrinier, s'abouche aux premières presses de la machine à papier journal no 6. Il s'agit d'un dispositif équipé de deux toiles métalliques, disposées verticalement, surmonté d'un cuvier d'alimentation à pression d'air constante duquel la pâte s'échappe vers le bas pour s'engager entre les deux toiles verticales. Ce cuvier dispose d'un orifice d'al-

mission s'amincissant, alimenté par plusieurs tuyaux.

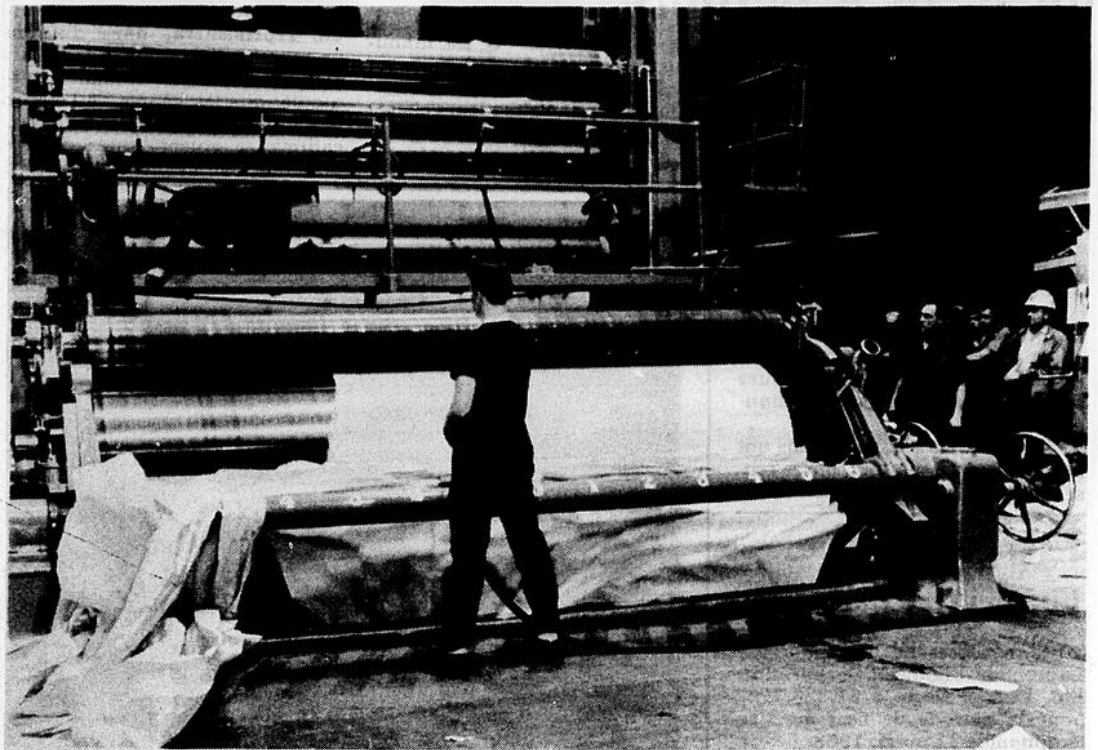
Cet outillage repose sur une charpente d'acier à laquelle sont ajoutées deux poutres cantilever qui supportent la zone de formation

durant le changement des toiles métalliques.

La feuille de papier s'engage dans la section des presses après avoir été soumise à la succion des rouleaux de la toile descendante, ainsi

appelée parce qu'elle entraîne les fibres vers la zone finale de fabrication.

Des chicanes sont disposées à l'arrière des deux toiles de façon à intensifier l'évacuation de l'eau.



La première feuille de papier à avoir été formée à la verticale arrive aux bobines de la machine à papier no 6 de la Compagnie Internationale de papier du Canada, à son usine de Trois-Rivières.

## La CIP de Trois-Rivières produit 345,000 tonnes de papier journal par année

L'usine de la Compagnie Internationale de Papier du Canada à Trois-Rivières date de 1922. Elle consomme plus de 425,000 cordes de bois par année et sa capacité de production est de 345,000 tonnes de papier journal. Soixante pour cent de ses approvisionnements lui viennent des forêts de la Haute Mauricie... jusqu'à 260 milles de flottage: le reste provient des forêts de la Côte Nord ou est acheté des propriétaires de fermes

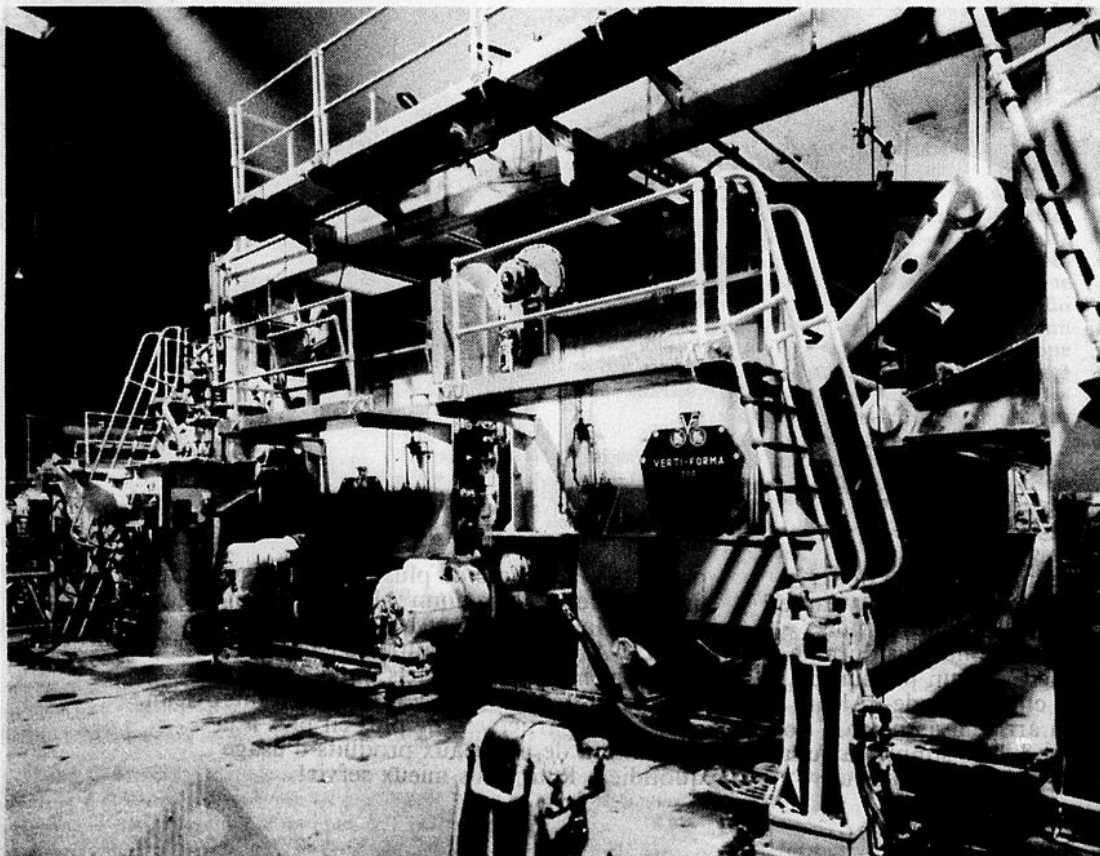
forestières de la région. Ses marchés sont à 83% aux Etats-Unis, 7% au Canada, 10% dans plus de 23 autres pays à travers le monde. Le directeur de l'usine est M. Ian McArthur.

Le phénomène fondamental de la fabrication du papier est la faculté qu'ont les fibres de bois, quand elles sont mouillées, de se coller l'une à l'autre par l'évaporation de l'eau. Le papier journal est fabriqué d'un mélange de deux types de pâtes: la pâte mécanique produite par le déchetement au moyen de meules et la pâte chimique, produite par dissolution au moyen d'acide ou d'alcali. Ce mélange, amené à l'état liquide au cuvier d'alimentation, est coulé sur une toile métallique mobile appelée Fourdrinier, où il perd par égouttement la majeure partie de son eau. Il passe ensuite sur un feutre, puis dans des rouleaux-presses. De là, la feuille est acheminée dans une série de cylindres-sécheurs, puis dans une calandre qui lui donne son fini. Une machine à papier

comme celles qui sont en usage à l'usine de Trois-Rivières - qui en compte huit - mesure plus de 300 pieds de long et produit une feuille de papier journal de 154 pouces de largeur à une vitesse de 1700 à 2000 pieds à la minute.

En saison de pointe l'usine de Trois-Rivières a un personnel de 1500 employés et sa liste de paie annuelle dépasse les \$10 millions. En outre, plus de 2,000 ouvriers forestiers font la récolte pour les besoins en matière première des deux usines de la CIP du Canada à Trois-Rivières et à la Tuque.

Dans un autre ordre de grandeur, l'usine consomme 10 fois plus d'électricité que la ville même n'en utilise pour l'éclairage des rues et pour les autres services publics; elle circule quatre fois plus d'eau - certaines eaux sont utilisées plusieurs fois - qu'il n'en est requis pour tous les besoins domestiques de la population de Trois-Rivières; et sa chaufferie, en huile seulement, consomme de 65,000 à 90,000 gallons par jour.



Première installation commerciale de la machine à papier Verti-Forma Black Clawson, à l'usine de Trois-Rivières, de la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

## Nos agents sont en Europe

Consultez-nous, un débouché vous attend.  
Nous étudions votre marché et planifions  
une stratégie de vente efficace.

## REDMA Associés Ltée

MONTREAL - 1390 ouest Sherbrooke - 842-6709

Succursales à Toronto et Bruxelles

# Les évaluateurs veulent un statut professionnel

Leur consécration à un statut professionnel fut l'un des principaux problèmes qui a retenu l'attention des évaluateurs au cours du 31e congrès annuel de l'Institut Canadien des Évaluateurs, qui avait lieu à Québec, la semaine dernière.

Afin de protéger le public du danger de l'incompétence de pseudo-évaluateurs, l'Institut tente d'obtenir la reconnaissance juridique de leur profession au même titre que les ingénieurs et les comptables agréés.

C'est dans ce but que les chapitres du Québec (Montréal, Sherbrooke et Québec), de l'I.C.E. veulent la création d'une corporation formée d'évaluateurs, où seuls les évaluateurs accrédités, auprès de l'organisme national, auront le droit de certifier un rapport d'évaluation.

Dans cette intention, les chapitres du Québec ont présenté, cette année, un projet de loi au Comité des Bills privés à Québec. L'adoption de ce projet de loi, qui en est au stade de la seconde lecture, signifierait que l'Institut, au Québec, deviendrait une corporation professionnelle affiliée à l'Institut national. Ce faisant, la corporation québécoise serait la deuxième section provinciale de l'Institut, à s'incorporer, après que les 11 chapitres ontariens eurent cru préférable de se grouper sur le plan provincial,

tout en maintenant leur affiliation à l'organisme national, le 2 mars, 1968. Ailleurs au Canada, les chapitres régionaux se rattachent directement à l'Institut Canadien des Évaluateurs.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait immédiatement après son élection à la présidence de l'organisme national, M. Henri Paquet a fait connaître que l'Institut n'épargnera aucun effort en vue de l'amélioration, l'avancement et l'éducation de ses membres. Il a, de plus, fait observer que l'organisme qu'il dirige est à l'avant-garde, en Amérique du Nord, dans l'éducation et la formation des évaluateurs. En effet, l'Institut Canadien des

Évaluateurs a été et est encore l'organisme qui s'est préoccupé de fournir l'enseignement à la presque totalité des évaluateurs qui sont aujourd'hui qualifiés. En l'absence de la préoccupation de nos universités à l'endroit de l'évaluation, l'Institut a développé des méthodes d'évaluation, des programmes d'éducation et a adopté un code d'éthique rigoureux.

Dans cette optique, l'I.C.E. a retenu, pour les trois prochaines années, les services de M. Richard V. Ratcliff, professeur d'économie urbaine à l'Université de la Colombie-britannique, pour la préparation d'un programme de cours sur l'évaluation destiné aux évaluateurs non accrédités ainsi

qu'aux étudiants en évaluation. La préparation de ce programme coûtera \$100,000.00 à l'organisme. Toutefois, la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement lui a accordé une subvention de \$60,000.00. D'autre part, des pourparlers sont actuellement en cours afin d'introduire un cours universitaire sur l'évaluation à l'Université Laval.

Aujourd'hui, l'organisme compte 3,000 évaluateurs dont 600 seulement sont accrédités. Parmi ces derniers, 39 demeurent au Québec. Aussi, 1,700 étudiants sont enregistrés au cours de l'Institut dont 500 résident au Québec. Un aspirant à la profession doit compléter avec succès trois années de cours sur

l'évaluation et pratiquer cette profession durant au moins cinq ans, avant d'être accrédité par l'Institut Canadien. A ceux que cela pourrait intéresser, la moyenne d'âge des évaluateurs accrédités est de 37.5 années.

Dans ce domaine, comme dans celui de tant d'autres, il y a encore pénurie d'hommes qualifiés. Des études menées auprès d'organismes tant privés que publics montrent que la profession, aujourd'hui, pourrait absorber 6,000 autres évaluateurs. De plus, ce nombre pourrait facilement tripler si certaines recommandations du Rapport Carter, qui touchent l'expropriation et l'évaluation, étaient adoptées.

## Président de l'ICE



M. HENRI PAQUET

M. Henri Paquet a été élu président de l'Institut Canadien des Évaluateurs, au cours du 31e congrès de l'organisme, la semaine dernière, au Château Frontenac, à Québec.

C'est la première fois, depuis la fondation de l'organisme, qu'un Canadien français est élu à la présidence.

Né à Québec, M. Paquet a fait ses études à l'Académie de Québec, à l'Institut Curtiss Wright de Los Angeles, à l'Institut Alexander de New York, ainsi qu'à l'Université de Toronto.

## Mise au point de l'Imprimerie Thérien Frères

Contrairement à ce que l'on pouvait penser à la suite des récentes informations publiées concernant l'entente intervenue entre Pierre Des Marais Inc. et l'imprimerie Ernest Thérien, cette transaction ne concerne en rien l'imprimerie THERIEN FRERES (1960) LIMITEE.

Fondée en 1927, l'imprimerie THERIEN FRERES (1960) LIMITEE continue ses opérations au 8125, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.



**L'an dernier, les administrateurs de la ville de Mississauga ont imprimé leurs formules de bureau, leurs communiqués aux chefs de famille, ainsi que les programmes et les rapports, au moyen de leur propre équipement d'impression Gestetner.**

**Ils ont économisé ainsi \$11,387.00. Pourquoi ne pas les "copier"?**

Mississauga, avec plus de 110,000 habitants, est une des villes canadiennes dont la population s'accroît le plus rapidement. Sa population a quadruplé en 10 ans, et la papeterie indispensable à la gestion de la municipalité a augmenté en conséquence.

M. D. G. McAlpine, directeur des achats de la ville, déclare: "Ce sont les difficultés rencontrées dans la production des imprimés nécessaires pour les élections municipales de 1964, qui nous ont convaincus de l'absolue nécessité de centraliser nos travaux d'impression et d'en prendre la maîtrise. Auparavant, nous commandions nos formules, en-têtes de lettres et communiqués aux chefs de famille à des imprimeurs indépendants, tandis que les notes, formules et programmes pour usage intérieur étaient imprimés par diverses machines dispersées dans nos 25 services."

La première décision de M. McAlpine fut de créer un service central d'impression dirigé par M. R. D. Hasted. Ensuite, il acheta deux nouvelles machines Gestetner: une Gestetner Offset 201 pour tous les en-têtes de lettres et plus de 100 formules du canton; et un duplicateur au stencil Gestetner 360 pour les notes, les programmes et les rapports des comités à usage intérieur.

"Nous économisons plus de 40% par rapport aux travaux commandés à des imprimeurs, a ajouté M. McAlpine. Nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pas organisé dès le début un service d'impression centralisée Gestetner." M. Campbell, responsable du service d'impression, ajoute: "Nous sommes particulièrement enthousiastes du service d'entretien Gestetner; c'est le meilleur que nous ayons eu." Voilà comment la ville de Mississauga se tire d'affaires. Pourquoi ne pas la "copier"? Ecrivez donc à Gestetner,

849, Don Mills Road, Don Mills (Ontario); ou consultez les pages jaunes sous la rubrique "machines à polycopier". pour vous mettre en train.

**Gestetner**

où l'on vous aide à faire bonne impression



NOMINATIONS A LA COMPAGNIE DE PAPIER ABITIBI LTEE



M. J. M. COX JR.



GENERAL LAURIS NORSTAD



M. C. HARRY ROSIER

M. Paul E. Roberts, président du conseil de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée, annonce l'élection de M. James M. Cox jr., du général Lauris Norstad et de M. C. Harry Rosier au conseil d'administration. M. Cox est président du conseil de Cox Entreprises de Dayton, Ohio; le général Norstad est président du conseil et chef de la direction de Owens-Corning Fibreglas Corporation de Toledo, Ohio et M. Rosier est vice-président exécutif aux sociétés de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée.

Dans le secteur manufacturier

## Le profit par dollar de vente a baissé à \$0.046 au cours de 1967 selon l'AMC

Le profit par dollar de vente dans le secteur manufacturier a accusé une baisse, et ce, pour la troisième année consécutive, rapporte l'Association des manufacturiers canadiens.

En effet, l'année dernière, le profit moyen par dollar de vente a été de 4.6 cents, par rapport à 4.7 cents en 1966, et 4.9 cents en 1965.

Ce 20e sondage annuel de l'Association a révélé en outre que le taux des bénéfices pour 1967 était inférieur de sept-dixièmes de cent à la moyenne enregistrée pour les derniers vingt ans, soit depuis le début de l'enquête.

Des 4.6 cents de profit qui sont restés (après l'impôt) sur chaque dollar de vente, 2.3 cents furent réinvestis dans l'entreprise, laissant 2.3 cents pour répartition en dividendes.

M. R. G. Leckey de Toronto, président du comité des Relations publiques de l'AMC et directeur de cette étude annuelle, a déclaré que le total des ventes nettes des 921 sociétés qui ont répondu au questionnaire s'est élevé à \$13,750,046,000 et que l'effectif global de ces entreprises a totalisé 641,229. "C'est là une analyse qui illustre

clairement le fait que nous vivons dans un système économique de profits et pertes, a commenté monsieur Leckey. Au moins 130 compagnies, — soit près du septième des répondantes — ont exploité leur entreprise à perte au cours de l'exercice 1967.

Le total de la valeur nette de ces 921 entreprises était alors de \$7,059,910,000 et, au regard de ce chiffre, le taux moyen des bénéfices réalisés dans l'année s'est situé à 9.0 pour cent".

Elles ont payé 3.2 cents par dollar de vente en impôt aux gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans l'industrie manufacturière, le coût d'un emploi s'est élevé l'année dernière à \$11,010. (On arrive à ce résultat en divisant le total de la valeur nette d'un établissement par le nombre de ses employés.) Le total des actionnaires qu'ont indiqué les sociétés répondantes, pour 1967, était de 719,839.

M. Leckey a fait remarquer que, comme par les années passées, les résultats de ce sondage pour l'année 1967 ont été basés sur les réponses reçues de sociétés membres de l'AMC implantées dans les diverses régions du Canada. Ces sociétés ont révélé le rendement de

leurs ventes ainsi que de toutes leurs autres sources de revenu au cours de cette année fiscale et elles ont détaillé les sommes qu'elles avaient affectées à l'achat de matériaux, aux salaires, aux avantages sociaux, aux impôts et à d'autres fins, y compris l'amortissement.

Elles ont ensuite indiqué leur répartition de ce qui restait, soit la part payée en dividendes aux actionnaires et les sommes réinvesties dans l'entreprise en vue de la modernisation et de l'agrandissement de leurs usines.

## Stage d'étude sur les problèmes de l'emploi

La Direction générale de la main-d'oeuvre a réuni à l'Institut Desjardins, au cours de la présente semaine, une trentaine de fonctionnaires des Centres de main-d'oeuvre du Québec.

Cette session d'étude se poursuivra pendant une autre semaine; elle a pour but d'initier ces fonctionnaires aux problèmes de l'emploi.

Il est notamment question durant ce stage d'étude de plusieurs aspects des problèmes reliés à la main-d'oeuvre: l'économie, la sociologie, la démographie et la législation ouvrière.

Plusieurs professeurs d'université et des hauts fonctionnaires des ministères, les plus directement intéressés aux problèmes de la main-d'oeuvre, ont été invités à faire des exposés aux stagiaires.

Il résultera de ce stage de formation une meilleure collaboration entre les ministères intéressés et la Direction générale de la main-d'oeuvre.

De la même façon, on atteint un échange d'informations utiles à tous les participants quant à la tâche entreprise ou à entreprendre dans les domaines relatifs à la main-d'oeuvre. On sait que la Direction générale de la main-d'oeuvre est représentée dans toutes les régions économiques du Québec. D'autres ministères comptent aussi des délégués dans ces régions et la présente session d'étude contribuera dans une large mesure à unir davantage leurs efforts en vue du mieux-être de la population à desservir.

Grâce à une entente avec la SCHL

## La Société d'habitation du Québec pourra planifier ses programmes d'investissements

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont conclu vendredi de nouvelles ententes d'ordre administratif en vue d'approuver en principe des programmes de logement qui vont coûter près de 150 millions de dollars et qui seront entrepris dans la province en vertu de législations fédérales et provinciales sur le logement.

Cette nouvelle a été communiquée à la fois par M. Paul T. Hellyer, ministre des Transports, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement et par M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales du Québec, chargé de l'application de la Loi de la Société d'habitation du Québec.

Cette somme sera consacrée à divers programmes d'habitation à loyer modique destinés aux familles à faible revenu, aux personnes âgées, à l'enfance exceptionnelle, aux étudiants etc... et qui seront entrepris au cours de l'exercice financier 1968/69.

Les présidents de ces deux organismes, monsieur H. W. Hignett, pour la Société centrale d'hypothèques et de logement, et Me Henri Dion pour la Société d'habitation du Québec, ont signé à Montréal ces accords.

Ces accords précisent les modalités administratives à suivre de façon à répondre plus efficacement aux besoins d'habitation à loyer modique du Québec et à bénéficier davantage encore des lois provinciales et fédérales sur l'habitation.

Les programmes prévus

La présentation de programmes annuels par la Société d'habitation du Québec à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement est une caractéristique essentielle de ces accords.

Food Services Executives Association

David Weightman, de Cara Operations Limited, a été élu président de la branche montréalaise de Food Service Executives Association pour le terme de 1968-1969. M. Weightman succède à Walter V. Raftery, de Raftery Caterers Limited, qui vient de compléter son mandat.

Les ministres fédéral et provincial ont précisé en communiquant cette nouvelle que cette entente présente des avantages pour les deux paliers de gouvernement. Ils ont déclaré: "La Société d'habitation du Québec est maintenant en mesure de déterminer le nombre de projets qu'elle désire réaliser au cours d'une année; la province pourra maintenant mettre son programme en marche dès le début de chaque année, sachant que le gouvernement fédéral lui fournira les capitaux nécessaires. De son côté, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pourra préparer plus exactement ses prévisions budgétaires. Nous estimons que ces accords sont des plus efficaces pour aider à procurer des habitations dans la province de Québec à ceux qui en ont un besoin si pressant".

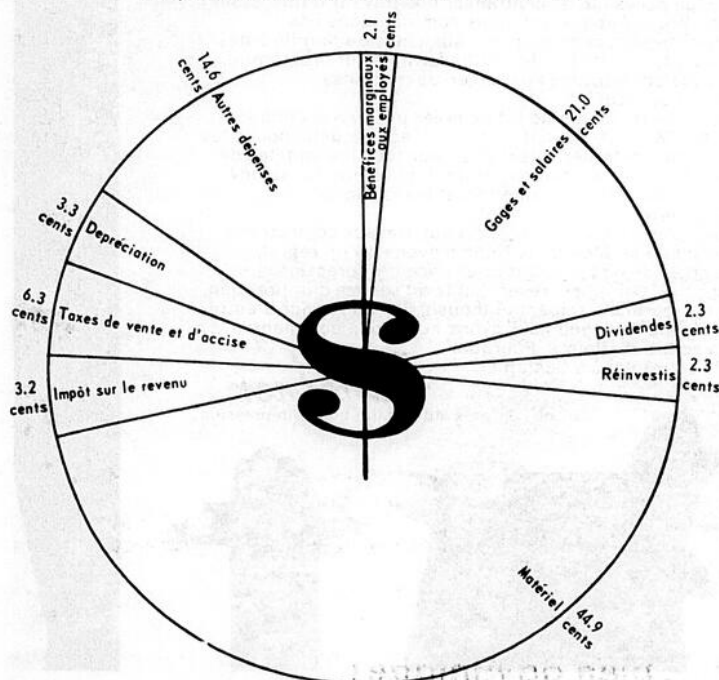
La décentralisation

La Société d'habitation du Québec appliquera le principe de la décentralisation dans son utilisation des avantages offerts par la Loi nationale sur l'habitation. Elle pourra affecter directement au logement les capitaux fournis par le gouvernement fédéral, les prêter ou les verser sous forme de contributions aux municipalités, aux sociétés sans but lucratif, aux universités et à d'autres institutions autorisées à ces fins. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement ne traitera qu'avec la Société d'habitation du Québec qui, à son tour, négociera les ententes nécessaires avec les institutions en cause.

Afin de faciliter ces communications, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement mettra en place une structure administrative au bureau régional de Québec, à Montréal, qui sera responsable de la mise en oeuvre des accords.

Elus également au comité exécutif de la FSEA pour 1968-1969 en même temps que M. Weightman: MM. Donald McPhie de l'Université Sir George Williams, 1er vice-président; Ed Kalil, de l'Avenue Restaurant Limited, 2ème vice-président; Angus Paquette, de l'Université Sir George Williams, secrétaire; et Thomas Lenaghan, de Lenaghan Caterers Limited trésorier.

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS  
Analyse du dollar de vente des fabricants-membres pour 1967



**J. Levasseur Inc. Immeuble**  
381-4449  
**À VENDRE**

**Nouveau-Bordeaux**  
MAISON DE RAPPORT à vendre — Excellentes conditions.  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

**Ville de Laval**  
Ce terrain est prêt pour la construction de duplexes à un prix très bas.  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

**Montréal-Nord**  
Propriété commerciale à vendre, avec bon terrain sur boulevard Henri-Bourassa.  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

**Montréal, P.Q. rue St-Hubert — Epicerie — boucherie licenciée, site excellent — Revenus intéressants — conditions à discuter.**  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

**Rosemont — boul. St-Joseph est**  
Duplex 2-5 1/2 — Prix et comptant à discuter — Garage double.  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

**St-Lambert**  
Terrain pour construction de maison de rapport — Bonnes conditions.  
I. Mintz 381-4449 — soir 737-6096

## Le CDE réclame un "comité consultatif" efficace

"La création d'un Conseil provincial consultatif composé de représentants nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil serait-il une solution adéquate au problème de la coordination de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre au Québec? Ou plutôt, ce Conseil serait-il, dès ses débuts, voué aux

mêmes malheureux destins qui sont le lot actuel de certains autres Conseils provinciaux, tels le Conseil d'Orientation Economique et le Conseil Supérieur du Travail qui devraient, chacun dans leur domaine respectif, être véritablement des instruments de planification et d'orientation?"

C'est en ces termes non équivoques que s'interroge le Centre des Dirigeants d'Entreprises en commentant la recommandation récente d'un Comité d'études nommé par le gouvernement sur la coordination de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre. On sait que ce comité recommande la

création d'un tel Conseil provincial, consultatif auprès de la direction générale de la main-d'oeuvre. "Les nombreux besoins dans le domaine de la formation professionnelle, commente le CDE, les divers paliers de responsabilités qui s'intéressent à ce problème, les questions nouvelles soulevées par

le progrès technologique, justifient amplement le diagnostic d'une "situation de fouillis" posé par le comité d'études désigné par le gouvernement. L'ensemble de la situation nécessite donc une révision des politiques et structures actuelles

(Suite à la page 11)



©Hertz System, Inc.—1968

## Comment réserver une voiture Hertz dans 100 pays sans sortir de chez vous.

Si vous pouvez téléphoner, vous pouvez commander une voiture Hertz. Appelez-nous et nous vous réserverons une voiture . . . presque n'importe où au Canada ou dans le reste du monde.

Nous vous offrons mieux qu'une simple voiture—nous vous offrons une voiture de modèle récent. Car nous vendons généralement nos voitures avant qu'elles aient un an. Et au Canada, nous avons pour principe d'effectuer 19 vérifications sur chaque voiture avant qu'elle ne quitte le garage.

Vous avez un choix de marques, modèles et prix. Et parce que nous sommes la plus grosse compagnie de location de voitures du monde, il nous est possible de vous offrir une Ford ou une autre voiture de marque—même durant les périodes de pointe.

Nous avons aussi l'avantage de posséder des bureaux dans chaque aéroport important du Canada. Et nous sommes présents dans un plus grand nombre d'aéroports, aux Etats-Unis et en Europe, que toute autre compagnie. En plus, notre service rapide

au comptoir vous permet de repartir presque aussitôt arrivé.

Et nous vous offrons gratuitement des cartes routières, des tables de conversion pour les monnaies et des directives utiles pour traverser les frontières.

Cela veut-il dire qu'il vous faut sortir du pays pour pouvoir profiter d'une voiture Hertz? Il n'en est rien. Vous pouvez commander une voiture Hertz simplement pour aller faire vos courses.

Mais il vous faut sortir de chez vous.

**Hertz: sa clef vous ouvre une voiture et... bien davantage!**

## L'industrie pharmaceutique doit réaliser des profits comme toute autre entreprise

L'industrie pharmaceutique n'est pas une oeuvre philanthropique et il lui faut de toute évidence réaliser des bénéfices comme n'importe quelle autre entreprise, a déclaré M. Jacques Carrière, président de Desbergers Ltée et du Laboratoire Nadeau.

M. Carrière, qui s'adressait au cours d'une visite industrielle aux finissants en médecine de l'université de Montréal, les a mis en garde contre l'incompréhension dont ils seront l'objet, tout comme les fabricants de médicaments.

Après avoir remarqué que l'industrie pharmaceutique est à la disposition des médecins pour les secourir dans leur tâche, il a repris :

"En effet, tout évoluée soit-elle, la science médicale a besoin aujourd'hui comme de tous les temps des médicaments que vous administrerez à vos patients pour leur redonner la santé, le bien le plus précieux qui nous ait été fourni.

"Mais, de toute évidence — et c'est notre société qui le veut ainsi — si les humains que nous sommes sont prêts à se dévouer corps et âme, nous ne pouvons subsister sans revenus. La profession médicale comme l'industrie pharmaceutique doit donc exiger des honoraires et des bénéfices. Personne aujourd'hui n'est intéressé à rendre gratuitement des services qui coûtent temps et argent".

Rappelant cet ancien tableau re-

présentant sous forme d'ange le médecin appelé auprès d'un mourant... et le dépeignant ensuite comme un démon lorsqu'il veut percevoir ses honoraires, une fois le client guéri, M. Carrière a ainsi relevé les critiques actuelles :

"Dans l'industrie pharmaceutique, l'on nous accuse sans cesse de réaliser des profits exorbitants. C'est faux! Nous réalisons des profits, oui. Quelle industrie n'en fait pas? Mais, considérant les frais énormes que nous absorbons — et j'inclus ici la recherche, le contrôle de la qualité et autres postes coûteux — ces bénéfices sont parfaitement normaux.

"Evidemment, nous pourrions réduire le coût des médicaments,

mais il nous faudrait, à ce moment, nous contenter de produire ceux qui rapportent vraiment. Éliminons la recherche et le contrôle, éliminons les frais d'information auprès de votre profession et des pharmaciens, éliminons les salaires élevés de nos chercheurs... à ce moment, le prix des médicaments baissera de moitié sans que nous ayons à nous plaindre".

"C'est cependant", a repris le président des Laboratoires Desbergers et Nadeau, "une politique que l'industrie se refuse à adopter car elle serait directement à l'encontre de l'intérêt public. Ce public, nous voulons tout comme vous, le protéger, le guérir. Et je crois sincèrement qu'il nous serait impossible d'y parvenir en l'alimentant par votre intermédiaire ou autrement de produits de seconde qualité.

Après avoir fait état des années de labeur des médecins à l'université et des investissements considérables de l'industrie, M. Carrière a demandé : "Serait-il normal que vous et nous devions du jour au lendemain abandonner le fruit parfaitement légitime de ce travail?"

Il a conclu dans ces termes : "Vos honoraires sont élevés, sans doute; les prix de nos médicaments le sont aussi, si nous nous plaçons

sur le même pied qu'un fabricant d'acier ou de tout autre produit ordinaire. Entre celui-ci et nous se situe cependant une différence fondamentale: c'est que le fabricant d'acier ne mettra pas la vie de ses clients en danger s'il produit un morceau de tôle défectueux.

"Je ne crois pas que nous puissions en dire autant de nous. Si le fabricant d'acier fournit un produit inférieur, il risque de perdre un client, pas davantage. Mais si nous mettons à votre disposition un produit non contrôlé et que vous l'utilisez, vous risquez à ce moment la vie d'un être humain. C'est tout de même plus grave qu'un client perdu".

## Elections

A une assemblée du Conseil d'Administration de Brazilian Light and Power Company Limited tenue à Rio de Janeiro le 4 mai, M.J. Grant Glassco fut élu Président du Conseil. A la même assemblée, l'Honorable Robert H. Winters, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie, fut élu Président de la Compagnie et assumera ses fonctions le 1er juin.

## Au Canada et au Québec

## Baisse de la valeur des expéditions en mars 1968 comparativement à mars 1967

Pour le Canada tout entier et pour cinq provinces canadiennes, la valeur des expéditions a baissé quelque peu en mars 1968 comparativement à mars 1967.

Par ailleurs, pour le Canada et pour toutes les provinces canadiennes à l'exception de Terre-Neuve, la valeur des expéditions a quelque peu augmenté comparativement à février 1967.

D'autre part, la valeur des expé-

ditions pour le trimestre janvier-février et mars 1968, comparativement à la même période en 1967 a augmenté dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve.

### Le cas du Québec

Le tableau ci-joint préparé par le Bureau fédéral de la statistique fait voir que les expéditions en provenance du Québec ont baissé de

2.2 en mars 1968 comparativement à mars 1967. Cependant, si l'on compare la valeur des expéditions en mars et février 1968, on constate que les expéditions furent supérieures en mars.

Pour les trois premiers mois de l'année, la valeur des expéditions du Québec a augmenté de 3.6%, comparativement à une hausse de 3.2% pour la province d'Ontario pendant la même période.

Valeur des expéditions de biens de propre fabrication, par province d'origine

	Mars		Écart %	Février 1968 (r)	Janvier-Mars		Écart %
	1968 (p)	1967			1968 (p)	1967	
Terre-Neuve.....	11.5	12.5	- 8.0	11.7	33.2	36.6	-9.3
Nouvelle-Ecosse.....	53.9	47.5	-13.5	47.0	149.4	137.0	-9.1
Nouveau-Brunswick.....	42.8	44.1	- 2.9	42.3	128.0	124.9	-2.5
Québec.....	861.2	880.2	- 2.2	834.3	2,492.0	2,405.7	-3.6
Ontario.....	1,671.7	1,693.3	- 1.3	1,559.5	4,859.9	4,708.8	-3.2
Manitoba.....	83.8	82.1	- 2.1	77.9	239.3	235.5	-1.6
Saskatchewan.....	35.6	33.8	- 5.3	32.3	101.2	99.4	-1.8
Alberta.....	120.1	119.6	- 0.4	114.0	345.1	333.5	-3.5
Colombie-britannique.....	282.9	271.9	- 4.0	257.0	795.7	755.8	-5.3
CANADA (1).....	3,166.6	3,188.4	- 0.7	2,978.9	9,153.2	8,848.0	-3.4

(1) Comprend l'île du Prince-Edouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.  
(p) Chiffres provisoires.  
(r) Chiffres rectifiés.

## Consommation plus grande d'électricité par les Canadiens et les Québécois

Les Canadiens ont utilisé, durant les deux premiers mois de l'année 1968, de l'électricité pour plus de 30,898,858,000 kilowatts l'heure; soit une augmentation de 8% comparativement à 30,825,590,000 kwh. utilisés pour la même période, en 1967, et la production nette de l'énergie a augmenté de 7.4% ou 30,825,590,000 kwh. comparativement à 28,695,557,000.

L'utilisation nette de l'énergie produite a augmenté dans chacune

des provinces du Canada. Au Québec, (le plus grand consommateur et producteur d'électricité au Canada) l'utilisation nette a augmenté de 4% et la production énergétique de 3.7%. L'Ontario 7.2 et 7.9 respectivement. Les importations de l'énergie ont augmenté de 18.1% pour s'établir à 762,727,000 kwh comparativement à 646,069,000 alors que l'on n'a exporté que 689,459,000 kwh. comparativement à 739,372,000, soit une baisse de 6.8%.

En février, l'utilisation nette s'est élevé à 14,968,996,000 kwh., une augmentation de 9.3% comparativement à 13,694,186,000 kwh. au deuxième mois de l'année 1966, soit une augmentation de 8.5%.

Les importations ont augmenté de 36% ou 389,732,000 kwh. comparativement à 286,597 kwh. alors que les exportations ont baissé de 0.5% ou 336,246 kwh. comparativement à 338,015,000 kwh.

### PRODUCTION EN ELECTRICITE

Deux mois	Production nette			Utilisation nette		
	1968	1967	Variation	1968	1967	Variation
Québec.....	11,617,818	11,206,000	3.7%	10,727,347	10,310,000	4.0%
Ontario.....	9,767,753	9,062,000	7.9%	10,720,895	9,820,000	9.2%
Colombie-britannique.....	3,923,326	3,624,000	8.3%	4,042,162	3,684,000	9.7%
Manitoba.....	1,325,211	1,169,000	13.4%	1,373,775	1,240,000	10.8%
Alberta.....	1,350,824	1,193,000	13.2%	1,345,455	1,193,000	12.8%
Saskatchewan.....	891,267	806,000	10.6%	811,800	729,000	11.4%
Nouvelle-Ecosse.....	540,162	517,000	4.5%	554,148	483,000	14.7%
Nouveau-Brunswick.....	694,908	571,000	21.7%	625,364	579,000	8.0%
Terre-Neuve.....	614,144	489,000	25.6%	597,735	474,000	26.1%
Yukon.....	22,231	59,000	10.4%	22,231	59,000	10.4%
T. N.-O.....	42,915	—	—	42,915	59,000	10.4%
Île du Prince-Edouard.....	35,031	30,000	16.8%	35,031	31,000	13.0%
TOTAL.....	30,825,590	28,695,557	7.4%	30,898,858	28,602,254	8.0%

## Une étude sur le coût de fabrication des produits laitiers

### L'enquête

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Régie des marchés ont fait une enquête sur le coût de fabrication des produits laitiers au Québec. Les fonds consacrés à cette enquête ont été obtenus en vertu de la Loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA). Cette étude menée par une équipe d'économistes, d'experts-comptables et d'ingénieurs industriels, a permis la mise au point d'une méthode de calcul du coût de ces produits. Grâce à cette méthode, chaque élément du coût de production est identifié séparément dans le prix du produit fini. Cela permet d'utiliser au maximum chaque phase du processus de fabrication.

Les résultats de ces recherches ont été rassemblés dans un rapport intitulé "Etude économique et comptable des coûts de fabrication des produits laitiers au Québec".

Dans ce rapport on pourra trouver un aperçu général des méthodes employées pour l'échantillonnage et la collecte des données. Une seconde partie est consacrée à la définition des concepts et à la technique utilisée dans le traitement des données de base. La dernière partie contient les résultats de l'étude ainsi qu'une brève analyse.

Cette enquête a porté sur quatre types d'usines: les beurreries, les fromageries, les beurreries-fromageries et les usines diversifiées. Elle a permis d'identifier les deux facteurs qui semblent avoir le plus d'influence sur le coût de fabrication: la nature du produit et le niveau de production. L'identification de ces facteurs a permis de déterminer quelle pouvait être la combinaison de production idéale pour le genre d'usines étudiées, cette combinaison est la suivante: beurre-fromage-lait en poudre. Au chapitre des dépenses de production, les salaires et avantages sociaux constituent le poste le plus important, ils représentent environ le quart du montant total.

L'amortissement et l'entretien représentent un peu moins de 25%. Viennent ensuite: l'administration, 18%; l'emballage, 13%; le chauffage, 10%. Il faut, cependant, noter que l'importance de ces facteurs varie considérablement suivant le type d'usine envisagé.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce sera heureux de faire parvenir une copie de ce rapport à toute personne qui en fera la demande à son service d'information.

# 49 nouveaux projets et des engagements de \$40 millions

Quarante-neuf projets nouveaux de développement... Pour \$40,000,000 d'engagements, étalés jusqu'à 1973, qui ouvrent à l'aide canadienne en Afrique francophone la perspective de se voir portée à un total de plus de \$100,000,000 pour les cinq prochaines années... Tel est le bilan de la mission spéciale de coopération que le Canada a envoyée, au début de février, au Maghreb et dans l'Ouest africain, sous la direction de l'hon. Lionel Chevrier, ex-ministre fédéral et ancien haut-commissaire canadien à Londres.

Par le moyen d'études préliminaires nombreuses dont elle a déjà décidé la réalisation, la mission a ouvert, en effet, la voie à une extension rapide et substantielle du programme canadien d'assistance aux pays africains francophones. Si le budget de coopération canadien se maintient à ses niveaux actuels, le Canada aura dépensé au-delà de \$100,000,000 à la fin des cinq prochaines années pour le développement de cette région.

Durant deux mois, la délégation canadienne a étudié avec les plus hautes autorités de sept pays africains les besoins prioritaires de cette partie du monde et a pris envers elles des engagements nouveaux d'assistance qui ont fait franchir une étape importante à l'aide que le Canada apporte au développement de l'Afrique francophone, en y faisant notamment une large place aux projets d'investissement.

Sur les 49 nouveaux projets de développement agréés, en effet, 39 appartiennent au domaine de l'assistance-équipement, a révélé le chef de la délégation canadienne, M. Chevrier.

Tout en créant cette ouverture du côté de l'assistance-équipement, la mission Chevrier a tenu à respecter la priorité que doit aussi conserver l'assistance culturelle et technique. Et le ministre sénégalais du Plan et de l'Industrie, M. Abdou Diouf, a tenu à faire un éloge public de ce souci d'intégration à la fin du séjour de la délégation canadienne à Dakar: "Le Canada ne se contente pas de construire et d'équiper pour nous laisser ensuite nous débrouiller tout seuls, mais il entreprend également de fournir l'assistance technique nécessaire à l'utili-

sation de ce qu'il nous apporte jusqu'au jour où la formation de notre propre personnel nous permettra de prendre la relève".

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'aéroport de Dorval à son retour au Canada, M. Chevrier a précisé que les engagements nouveaux pris en supplément de l'assistance déjà en cours représentent:

- une aide de \$30,000,000 en trois ans — soit 100% de plus que les premiers crédits annuels de \$300,000 avec lesquels le Canada

entreprit, dès 1961, de donner à son programme d'aide extérieure une extension africaine francophone;

- ou encore une aide de \$40,000,000 en cinq ans — soit plus du double du montant global de \$35,000,000 fourni en assistance à l'Afrique francophone de 1961 jusqu'au départ de la mission.

S'ajoutant à l'aide en cours, dont le volume a atteint pour 1967-1968 le palier de \$12,000,000 les engagements nouveaux préparent, pour l'Afrique francophone, un accrois-

sement d'assistance conforme à l'intention du gouvernement canadien de porter rapidement le volume global de ses crédits d'aide extérieure à 1% du produit national brut.

C'est ce que M. Chevrier souligna dès la première étape de sa mission africaine à Rabat, le 19 février, et ce qu'il rappela par la suite dans les autres capitales qu'il visita. "L'envoi de cette mission, a-t-il dit, s'inscrit dans le contexte d'un accroissement général de la coopération économique consentie par le

Canada dans le monde entier, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le développement. Le gouvernement canadien s'est engagé à atteindre, au début de la prochaine décennie, l'objectif de 1% de son PNB. Les pays du Maghreb et ceux de l'Afrique francophone recevront leur large part des crédits de coopération accrues que le gouvernement canadien consentira au cours des prochaines années à travers le monde" ("Le petit Marocain", Rabat, 19 février).

# L'ASSURANCE

## LES AFFAIRES



## VIE ET GENERALE

### NUMÉRO SPÉCIAL

DATE DE PUBLICATION: 17 JUIN 1968

DATE DE FERMETURE: 12 JUIN 1968

#### TIRAGE:

Analyse au 29 janvier, 1968

1.—Manufacturiers .....	2,954
2.—Distributeurs .....	5,019
3.—Entreprises de service .....	2,615
4.—Banques .....	1,180
5.—Courtiers en valeurs .....	212
6.—Gouvernements .....	988
7.—Assurance .....	1,118
8.—Trusts et compagnies de finance .....	775
9.—Professionnels .....	2,848
10.—Divers .....	3,726
11.—Non classés par industries ou entreprises....	128
<b>TIRAGE TOTAL .....</b>	<b>21,563*</b>

\* Ce chiffre comprend 1,298 abonnements sujets à renouvellement.

#### REPRÉSENTANT PUBLICITAIRES:

<b>MONTREAL</b>	<b>TORONTO</b>
• Claude Coupal, B.Sc.Comm., Directeur de la publicité	• Peter Elliott Gérant de l'Ontario 45 Charles St. East, Toronto 5, Ont. Tél.: 922-0524
• Claude Martin, Représentant publicitaire 635 est, Henri-Bourassa Montréal, P.Q. Tél.: 381-1888	

## L'HOMME D'AFFAIRES ET L'ASSURANCE

Pour la deuxième année consécutive, LES AFFAIRES vous offre l'occasion de communiquer directement avec ses 48,000\* lecteurs. En effet, c'est le 17 juin prochain que sera publié notre supplément annuel consacré à l'assurance-vie et aux assurances générales. Ce supplément, d'un minimum de 20 pages, sera ajouté à l'édition régulière. Nos rédacteurs, avec la collaboration assurée de nombreux spécialistes, présenteront un tableau complet de tous les services mis à la disposition de l'homme d'affaires par les différentes compagnies d'assurance-vie et d'assurances générales. Nous présenterons également les résultats obtenus

en 1967, et les prévisions escomptées pour 1968-1969, relativement au marché des assurances, tant au Canada qu'au Québec. Le tout sera accompagné de statistiques et de graphiques compilés à partir des rapports annuels disponibles, illustrant les résultats pour chaque entreprise. L'an dernier, 26 courtiers et compagnies d'assurances ont profité de l'occasion pour offrir leurs services à nos lecteurs. Cette année, nous vous invitons à participer au succès de cette édition spéciale, tout en offrant aux hommes d'affaires québécois les nombreux services que votre entreprise met à leur disposition.

### VOTRE MESSAGE PUBLICITAIRE ATTEINDRA PLUS DE 48,000\* LECTEURS

\* Selon Sondage de Marché de Montréal Ltée, le nombre de lecteurs par exemplaire atteint 2.4.

LES AFFAIRES vous permet d'atteindre plus de 48,000 clients éventuels.

#### TARIFS PUBLICITAIRES:

1 page (1,000 lignes agates)	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates)	487.50
1/2 page (500 lignes agates)	325.00
1/4 page (250 lignes agates)	162.50
1/8 page (125 lignes agates)	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates)	40.60
Carte d'affaires (2 col. x 2" haut)	34.40
Couleurs supplémentaires	chacune 90.00
4 couleurs (process)	extra 300.00

CES TAUX NE S'APPLIQUENT PAS AUX CLIENTS OU AGENCES QUI ONT DES TARIFS PRESERVES PAR CONTRAT.

#### DÉTAILS TECHNIQUES:

Matière à lire .....	10 x 14 1/4
Format rogné .....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes .....	5
Largeur de la colonne .....	1 7/8
Longueur de la colonne .....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page .....	1000 lignes
Demi-ton .....	100 x 120

Imprimé par procédé offset  
ESPACE MINIMUM: Quatorze lignes agates de hauteur pour chaque largeur de colonne.

#### Contrat publicitaire

Les Affaires  
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.  
45 Charles St. East, Toronto 5, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver..... lignes agates d'espace pour votre numéro spécial L'HOMME D'AFFAIRES ET L'ASSURANCE qui sera publié le 17 juin 1968. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 12 juin 1968.)

Nous acceptons de déboursier la somme de \$..... sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise .....

Autorisé par .....

Poste occupé dans l'entreprise .....

Adresse.....

# L'Université de Montréal aura une FACULTÉ de L'AMÉNAGEMENT

Le Conseil de l'Université vient d'approuver l'institution d'une faculté regroupant dans un même cadre l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme d'une part et intégrant d'autre part deux autres disciplines: l'architecture paysagiste et la création industrielle. La nouvelle faculté s'appelle Faculté de l'aménagement.

La décision du Conseil fait suite à de nombreuses études, notamment à un rapport de la sous-commission du développement académique, qui a recommandé de regrouper l'enseignement de l'urbanisme et de l'architecture dans un ensemble plus vaste. En outre, un comité formé par le recteur pour étudier cette question a rencontré les spécialistes de plusieurs disciplines. L'ensemble à l'intérieur duquel on enseignera désormais l'urbanisme et l'architecture prendra la forme d'une faculté multidisciplinaire.

## Objectifs généraux de la nouvelle faculté

La Faculté de l'aménagement favorisera l'intégration d'un certain nombre de disciplines afin d'éviter le cloisonnement entre l'architecture et l'urbanisme. Elle organisera de nouveaux enseignements de manière à couvrir tout le champ des disciplines de l'aménagement. Elle établira les ponts nécessaires avec les nombreuses disciplines nourricières par sa participation à un programme de doctorat en planification et par le truchement des cours de service. Au niveau des études supérieures et de la recherche, la Faculté devra permettre l'approfondissement d'une discipline particulière et la spécialisation, tout en favorisant la formation d'équipes pluridisciplinaires.

## Structures

La Faculté de l'aménagement comprend deux départements: l'architecture et l'urbanisme. Le doyen de la Faculté de l'aménagement est M. Guy Desbarats, professeur titulaire, ancien doyen de l'École d'architecture. Le vice-doyen est M. Jean-Luc Poulin, professeur agrégé, qui est également directeur du nouveau Département d'architecture. Le secrétaire est M. Michel Barcelo, professeur assistant. L'ancien directeur de l'Institut d'urbanisme, M. Michel Chevalier, professeur agrégé, est maintenant le directeur du Département d'urbanisme et il est responsable des études supérieures et de la recherche pour toute la Faculté. Ces nominations entreront en vigueur le 1er juin prochain. Le mandat du doyen, du vice-doyen, du secrétaire de la Faculté et des directeurs de chaque département est de quatre ans.

## Enseignement

La nouvelle Faculté continue à dispenser l'enseignement que l'on donnait jusqu'ici à l'École d'architecture et à l'Institut d'urbanisme, mais les concepts modernes, la systématisation de l'aménagement et du milieu, les sciences de l'habitat et de l'organisation de l'espace qui constituaient déjà, dans une large mesure, les bases de l'enseignement tant à l'École qu'à l'Institut, prendront une importance croissante.

**Au Département d'architecture** le programme d'études du premier cycle conduisant au baccalauréat en architecture se divise en deux parties. La première s'applique: 1) au complément des connaissances de base par des cours de mathématiques; 2) à l'introduction à l'éducation visuelle; 3) à l'étude des méthodes de représentation graphique; 4) à l'introduction aux études du milieu physique, depuis la géo-

graphie élémentaire jusqu'aux éléments d'urbanisme;

5) à l'étude des éléments de la structure et des méthodes de construction;

6) à l'introduction à l'histoire et aux théories de l'architecture. Cet enseignement vise à faire ressortir les principes d'aménagement du milieu où vivent les hommes. La deuxième partie des études s'applique à la réalisation d'une gamme variée de programmes architecturaux. Les études spécialisées s'intégrant à la réalisation de ces programmes sont introduites au fur et à mesure que des problèmes plus complexes et de plus grande envergure sont étudiés.

Les conditions d'admission aux études du premier cycle sont le baccalauréat ès arts (B.A.), la première année de la Faculté des sciences ou l'équivalent.

La durée de ce premier cycle est de quatre ans.

Le programme d'étude du second cycle, au Département d'architecture, mène à la maîtrise en architecture. Ce programme comprend l'initiation à la recherche et l'orientation des candidats vers le développement de nouveaux concepts et de techniques avancées dans l'aménagement du milieu. Les options du programme portent notamment sur les équipements sociaux et les systèmes industrialisés. Ces deux options servent de base aux programmes spécialisés des candidats. Durée du cours: une année plus une période ne dépassant pas 2 ans pour compléter un mémoire d'étude. Les conditions d'admission aux études du second cycle sont un baccalauréat en architecture ou l'équivalent.

**Au Département d'urbanisme**, le programme d'études comporte des cours, des travaux en atelier, des séminaires interdisciplinaires et des groupes de travail. Le candidat doit présenter un mémoire à la fin de sa scolarité. Ce programme, qui porte sur l'organisation de l'espace aux niveaux de la localité, de la région et de la nation, réserve une place privilégiée aux concepts et méthodes de planification. L'aménagement et l'espace constituent le champ d'application des recherches théoriques dans différents secteurs tels que les transports, l'utilisation du sol, la rénovation urbaine, etc. En matière de planification urbaine et régionale, ce programme a été récemment élargi dans un esprit de planification globale. Il s'agissait d'inclure la planification territoriale sous tous ses aspects. Par exemple, la théorie des systèmes et les modèles de localisation, comme la politique des objectifs et des décisions, forment avec d'autres notions le contenu du programme.

Les conditions d'admission à ce cours du deuxième cycle conduisant à une maîtrise en urbanisme sont un baccalauréat ou diplôme en architecture, ou encore un baccalauréat ès sciences appliquées (B. Sc. A.), ou un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) (sciences ou sciences sociales), ou une licence en géographie, ou l'équivalent.

La durée du cours est de deux ans et demi.

La nouvelle faculté doit cependant étudier la possibilité d'étendre progressivement son enseignement aux domaines suivants:

**Au niveau des premiers grades:**

- urbanisme
- paysagisme urbain et régional (aménagement paysagiste selon le rapport Lamontagne)
- création industrielle (esthétique industrielle selon certains ou "industrial design")

**Au niveau des études supérieures:**

- paysagisme urbain et régional
- création industrielle
- architecture urbaine (urban design)
- aménagement régional (regional science).

## Les cours de service

Un enseignement adapté aux besoins particuliers des étudiants sera organisé dans plusieurs disciplines. En règle générale, le contenu du cours détermine quel département, faculté ou école doit en assurer l'enseignement, ce qui a donné lieu jusqu'ici à la formule dite cours de service qui n'est pas toujours satisfaisante. Aussi, devra-t-on innover, unifier dans ce domaine. Le professeur qui dispense le cours de service sera nommé par la faculté de sa discipline particulière mais, à toutes fins pratiques, il doit être détaché de cette dernière pour enseigner, dans le cadre de la nouvelle faculté, sinon à temps complet, du moins à demi-temps si les circonstances le permettent. De plus, la Faculté doit être consultée sur le choix des professeurs qui donnent des cours de service.

Elle devra même, de concert avec la faculté, l'école ou le département concerné, veiller à leur formation et à leur engagement.

## La plus importante cargaison de plastique a quitté Montréal

Un chargement de 30 mille livres de produits manufacturés en matière plastique a quitté, vendredi dernier, le port de Montréal, en direction de l'île de la Trinité, à bord du cargo Sun Victor de la Saguenay Shipping Limitée. Cette expédition de plusieurs centaines de caisses de produits ménagers de tous genres occupe un espace de plus de 5,000 pieds cubes et constitue la plus grosse exportation de produits de plastique jamais expédiée depuis le Canada.

De fait, il s'agissait, vendredi, du quatrième chargement de la même commande à destination des

Antilles, trois autres navires ayant déjà pris à bord les premières parties de cette exportation record.

Tous les produits ainsi exportés ont été fabriqués aux usines des Industries Lassonde Plastique (1966) Limitée, à St-Hyacinthe, au Québec. Monsieur Raoul Lassonde, président de L.P.I., a déclaré que sa compagnie exporte aux Antilles depuis plusieurs années mais que jamais pareille commande n'a été accordée à un manufacturier canadien. Il attribue volontiers son succès à la persévérance et à l'organisation du service d'exportation de la compagnie.

## Au Canadien Pacifique, nous nous occupons de distribution totale, ce qui est beaucoup plus complexe que le transport des marchandises d'un bout à l'autre du pays.



T  
tion

ant  
ar-  
rd.  
rtés  
des  
que  
au  
de,  
que  
lles  
que  
été  
na-  
uc-  
ga-  
ion

ons

NGE



## Création de 3M: pellicule de contrôle de l'éclat et de la chaleur du soleil



Le panneau de droite est traité au "SCOTCHTINT", Pellicule de Contrôle Solaire, qui contrôle l'intensité de l'éclat et de la chaleur du soleil sans affecter la clarté ou la visibilité.

Une nouvelle pellicule de contrôle solaire, à base de polyester, formulée pour contrôler l'intensité de l'éclat et de la chaleur du soleil vient d'être lancée par la Compagnie 3M. La pellicule, applicable sur la surface interne des fenêtres, n'affecte pas la clarté et n'amène pas de distortion visuelle.

La pellicule "SCOTCHTINT" se différencie des produits conventionnels de contrôle solaire en ce qu'elle réfléchit les rayons solaires vers leur source au lieu de les absorber et dégager leur énergie thermique dans la pièce. Les propriétés de contrôle solaire du film diminuent de très peu la perception de la lumière.

De nombreux essais ont démontré que cette pellicule réduit de façon

significative les coûts de climatisation tout en contribuant à une ambiance agréable de travail. Dans les bureaux protégés par le "SCOTCHTINT", la température demeure uniforme puisque la transmission de la chaleur est réduite de 75%, la transmission de l'éclat de 82%. De même un éclairage uniforme contribue à moins de tension visuelle, d'éclat désagréable créant une atmosphère plus propice au travail et partant une augmentation de productivité.

Dans les usines où l'uniformité de température est essentielle, la pellicule diminue les variations de température éliminant la tension subie par l'équipement de climatisation. On réussit ainsi à améliorer l'efficacité de l'équipement, à diminuer les coûts en éliminant le

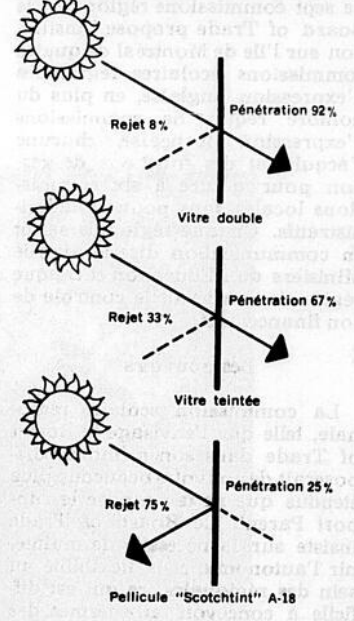
cyclage irrégulier de l'équipement de climatisation et chauffage.

Les caractéristiques réfléchissantes de la pellicule "SCOTCHTINT" uniformisent l'apparence extérieure d'un édifice contribuant ainsi à améliorer sa valeur esthétique. De plus une protection efficace contre les rayons ultra-violettes signifie un minimum de décoloration des draperies et mobilier de bureau.

La pellicule "SCOTCHTINT" améliore sensiblement les propriétés anti-éclatement des vitres; elle ne craque pas, ne se décolore, ni ne s'écaille. Dans des essais contrôlés, un panneau de vitre double éclata sous une tension de 13 livres; après application du film, une vitre similaire résista à 21 livres de tension avant d'éclater.

On peut se procurer le film "SCOTCHTINT" en deux densités d'enduit d'aluminium vaporisé sur une pellicule de polyester d'un millimètre Type A-18, Type A-33. Le type A-18 a un enduit relativement plus dense, laissant passer moins de lumière, réduisant l'éblouissement

### contrôle l'intensité de la chaleur et de l'éclat du soleil



Vous vous souvenez du temps jadis? Alors que le chemin de fer ne s'intéressait qu'au transport des marchandises d'un point à un autre? Ces jours sont révolus. Aujourd'hui, le personnel du service-marchandises du Canadien Pacifique s'intéresse à la *distribution totale*—science qui touche tous les stades du transport des marchandises.



En collaboration avec votre directeur du trafic, le représentant du Canadien Pacifique peut analyser et évaluer votre système de distribution. Secondé par une équipe de spécialistes du service-marchandises du Canadien Pacifique, il vous indiquera les points faibles et recommandera les remèdes qui s'imposent à votre service à la clientèle. Tout comme votre directeur du trafic, il tient à vous procurer le système de distribution qui convient parfaitement à vos exigences.

Demandez les services d'un représentant du Canadien Pacifique. Vous n'avez rien à perdre et beaucoup à gagner. Appelez le service du trafic-marchandises du Canadien Pacifique aujourd'hui même.

EXPÉDIEZ

**Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS  
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Caractéristiques: Réduction de 81% des rayons nuisibles ultra-violet du soleil. Réduction de 82% de l'intensité de l'éclat du soleil. Avantages: Minimum de tension visuelle. Rendement accru. Amélioration du moral grâce à l'élimination de l'éclat désagréable du soleil. Minimum de décoloration coûteuse des rideaux, tapis, boiseries, pupitres et mobilier.

causé par le soleil. Ce type est recommandé dans des endroits où il existe une forte concentration de chaleur et d'éclat.

La pellicule est enduite d'un adhésif activé par l'eau et s'applique telle un "décal" sur la surface intérieure de la vitre. Elle n'entraîne aucun coût additionnel d'entretien; le film, s'incorporant au panneau de vitre, et la vitre elle-même sont nettoyés simultanément. L'emploi de techniques et matériaux non-abrasifs est la seule exigence à remplir lors du nettoyage de vitres traitées avec le "SCOTCHTINT".

La pellicule "SCOTCHTINT" est présentement disponible chez des distributeurs autorisés à Vancouver, Toronto et Montréal.

# Le Montreal Board of Trade propose une nouvelle restructuration scolaire

Le Montreal Board of Trade a soumis récemment, à la lumière de ses intérêts en qualité d'organisme d'affaires dont la langue de travail est l'anglais, un mémoire au Conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal, institué par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Le Board of Trade a recommandé que le régime scolaire de l'île de Montréal soit restructuré de manière à assurer la création de deux sous-divisions parallèles et autonomes — l'une desservant le groupe d'expression française, l'autre l'élément d'expression anglaise.

Le Board of Trade a fait observer que cette recommandation allait à l'encontre de celle de la Commission Parent voulant que les régimes soient unis sur une base régionale, tout en maintenant certaines divisions linguistiques sur le plan d'une commission scolaire régionale. Le Board of Trade a signalé qu'il était plus sage de favoriser l'évolution vers le rapprochement des deux régimes plutôt que de réaliser ce rapprochement au moyen de lois. Il s'est dit d'avis que toute initiative visant à attendre d'autres buts devrait être mise en œuvre avec beaucoup de circonspection et sans précipitation induite afin d'être bien certain de réaliser ce qui est le plus souhaitable, sans sacrifier quoique ce soit de valable, autant du point de vue du résultat final que de celui des personnes en cause.

Contrairement à la Commission Parent qui envisage la création de sept commissions régionales, le Board of Trade propose l'institution sur l'île de Montréal de quatre commissions scolaires régionales d'expression anglaise, en plus du nombre requis de commissions d'expression française, chacune s'acquittant des fonctions de gestion pour quatre à six commissions locales sans pouvoirs administratifs. Chaque régionale serait en communication directe avec le Ministère de l'Éducation et chaque régionale garderait le contrôle de son financement.

## Les pouvoirs

La commission scolaire régionale, telle que l'envisage le Board of Trade dans son mémoire, disposerait de pouvoirs beaucoup plus étendus que ne le propose le rapport Parent. Le Board of Trade insiste sur la nécessité de maintenir l'autonomie et la flexibilité au sein des régionales, ce qui est difficile à concevoir aux termes des recommandations de la Commission Parent. Les activités des commissions scolaires régionales françaises et anglaises seraient coordonnées par un comité de liaison de district, représentatif des éléments anglais et français de la collectivité. Le comité de liaison de district serait composé d'au moins deux représentants nommés par les diverses commissions scolaires régionales françaises et anglaises de l'île de Montréal. Le rôle du comité aurait un caractère consultatif et non exécutif.

## Droit de vote

Les représentants auprès des commissions scolaires locales seraient choisis par les électeurs ayant droit de vote dans la compétence de chaque commission scolaire, tout citoyen âgé de 21 ans ou plus (pourvu qu'il ait habité la localité depuis plus d'un an) étant habilité à voter et à être élu à une fonction. Le droit de vote serait établi selon le partage entre contribuables d'expression anglaise ou française aux fins de l'impôt, plutôt qu'en fonction de la confession religieuse. Il en résulterait ainsi une représentation équitable de tous les éléments

de la population, indépendamment de leur appartenance ethnique ou religieuse.

## Les commissions locales

Les commissions scolaires locales auraient moins d'autorité que les comités scolaires envisagés par la Commission Parent. À cet égard, le Board of Trade est d'avis que la difficulté de susciter suffisam-

ment d'intérêt soutenu de la part des parents à l'égard de l'administration scolaire ne serait pas résolue par l'institution de ces comités. D'autre part, la proposition du Board of Trade assurerait un droit de regard démocratique et un engagement de la part des intéressés, sans pour cela créer une administration difficile à coordonner et à harmoniser.

La compétence d'une commis-

## Etude sur l'industrie du vêtement et des articles de bonneterie

Le Bureau de recherches économiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce vient de faire paraître une nouvelle publication de la série "Regards sur l'industrie québécoise". Il s'agit cette fois-ci d'une étude sur l'industrie du vêtement et des articles de bonneterie au Québec.

Un aspect important de l'industrie du vêtement est le nombre très élevé de la main-d'œuvre qu'elle emploie. À ce point de vue, elle se classe au premier rang de nos entreprises manufacturières, occupant 63,000 personnes, soit 13% de tout le secteur de la fabrication.

Les salaires et traitements s'y élèvent à 200 millions de dollars par année.

On note également que dans cette industrie, le degré de concentration est assez faible. Les entreprises de taille moyenne, c'est-à-dire dont la valeur des expéditions s'échelonne de un à cinq millions de dollars, fournissent les deux cinquièmes des expéditions. La mise de fonds initiale étant peu élevée dans cette industrie, il existe un très grand nombre de petites entreprises.

Quant à l'industrie de la bonneterie, qui forme un groupe industriel distinct dans la nomenclature des activités manufacturières, elle a progressé rapidement, dans l'ensemble, depuis 1961. Le secteur des tricots, en particulier, a fait preuve d'un dynamisme remarquable: l'accroissement annuel moyen des expéditions a été de 16%.

## L'Hydro consacre \$46 millions à 140 projets de rénovation et de construction de postes en 1968

Le Génie, direction Projets électrotechniques, Postes et Centrales, consacre, cette année, près de \$46 millions à la réalisation de 145 projets, dont la construction de trente-huit nouveaux postes.

Un budget approximatif de \$46 millions est établi pour la réalisation de 145 projets de construction et de modification de postes, cette année. Présentement, plusieurs travaux sont terminés ou le seront très prochainement, tandis qu'on en parachèvera d'autres en 1969 et 1970. Le Génie, direction Projets électrotechniques, Postes et Centrales, et les zones effectueront ces travaux.

Le service de Contrôle des travaux inscrivait au budget 1968, la construction de trente-huit nouveaux postes. Déjà six d'entre eux sont terminés et mis en service, tandis que dix-neuf autres le seront d'ici la fin de l'année, dont Berri, Cap-de-la-Madeleine, Landry, Notre-Dame, Plouffe et Rolland qui coûteront près de \$10 millions, et quatorze entre 1969 et 1970.

## La sécurité routière

### Neuf allées d'inspection mécanique installées du 3 juin au 27 septembre

Le ministère des Transports et Communications se prépare à supprimer cet été un plus grand nombre de risques d'accidents de la route en tirant un meilleur parti des neuf allées légères d'inspection qu'il possède. On installera les outillages en permanence à des endroits choisis plutôt que de les transporter de villes en villes.

Il y aura trois allées dans la région de Montréal, deux dans le Québec métropolitain, et une au voisinage de chacune des villes suivantes: Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi et Montmagny.

La période d'utilisation de ces commodités de vérification mécanique s'étendra du 3 juin au 27 septembre. Des mécaniciens com-

pétents seront sur les lieux. Le service est gratuit.

Selon un décret ministériel approuvé le 30 mai 1967, tout automobiliste qui est requis de soumettre son véhicule à l'inspection doit le faire. Il s'agit de vérifications des freins, de l'alignement des roues, des phares et autres feux, de l'état des pneus, du train de direction et de diverses parties du véhicule.

Le but est d'empêcher que les automobiles non conformes aux exigences minimales de la loi continuent de circuler sans avoir été dûment réparées. On protège ainsi des vies humaines, des blessures et des pertes matérielles qu'occasionneraient des accidents possibles.

sion scolaire locale s'étendrait à environ 3,000 ou 4,000 élèves du niveau secondaire (répartis dans deux écoles) et à une "source d'approvisionnement" de 4,000 à 6,000 élèves provenant de six à huit écoles primaires. La population scolaire de chaque commission pourrait atteindre de 7,000 à 10,000 élèves. Les commissions scolaires locales pourraient établir le genre d'écoles élémentaires souhaitables, soit isolément ou conjointement, qu'elles soient catholiques, protestantes, juives, neutres ou autres, suivant les désirs de la population desservie. Les écoles secondaires pourraient être fusionnées ou divisées suivant la confessionnalité, là encore au gré des usagers locaux.

## NOMINATION A LA INTER CITY PAPERS LIMITED



HON. L. P. BEAUBIEN

M. J. B. Brown, président du conseil de Inter City Papers Limited, annonce la nomination de l'Hon. L. P. Beaubien au conseil d'administration.

a trait à la formation donnée à leurs enfants.

d) La "mobilité" d'une régionale à l'autre accessible aux enseignants autant qu'aux élèves serait accrue à travers les États-Unis et le Canada.

e) Le maintien de normes élevées de l'enseignement dispensé en anglais dans la région de Montréal, qui est d'une importance capitale.

f) Le maintien du contrôle du financement aux mains de la commission scolaire locale.

## Le financement

Quant au financement de l'enseignement, le Board of Trade recommande le maintien du contrôle du financement aux mains de la commission scolaire locale, tant que l'expérience ne justifiera pas ou ne commandera pas un écart des droits constitutionnels en ce domaine.

En résumé, la mise en œuvre des recommandations du Board of Trade permettrait d'atteindre les objectifs suivants, dont la réalisation lui semble essentielle dans la restructuration de régime scolaire:

a) Deux sous-divisions parallèles et autonomes sur l'île de Montréal — l'une desservant le groupe d'expression française, l'autre, l'élément d'expression anglaise.

b) Communications efficaces entre groupes francophones et anglophones, sans renoncer à l'autonomie linguistique.

c) Les commettants locaux auraient plus de possibilités d'intervention et de suggestion en ce qui

## Un cigare à bout filtre que même les femmes pourront fumer

La Firme Allied Cigar Corporation, de Montréal, estime avoir répondu à un besoin véritable en lançant sur le marché un cigare à bout filtre qui se vendra cinq cents.

Le vice-président d'Allied Cigar, M. Henry Marvin, affirme que sa compagnie est la première au monde à fabriquer les cigares à bout filtre. Le "Filterillo", souligne-t-il, est un vrai cigare puisqu'il comporte une souscape (enveloppe intérieure) et une cape (enveloppe extérieure). Le filtre de cellulose est le même que celui employé pour les cigarettes: il retient une forte proportion de goudron et de nicotine et empêche les brins de tabac d'entrer dans la bouche.

"Dans le fond, bien des gens aimeraient fumer le cigare" soutient M. Marvin. "Ce qui les en retient, c'est le plus souvent qu'ils en trouvent le goût trop fort. Partant de ce principe, nous avons fait du "Filterillo", grâce à un mélange spécial et à des procédés perfectionnés, un cigare d'une dou-

ceur extrême ne laissant aucun arrière-goût. On pourra même l'offrir, sans hésiter, aux femmes."

Le "Filterillo" se vend en paquets de cinq, emballés dans de la pellicule cellulosique "Cellophane".

La mise au point d'une machine à fabriquer les cigares à bout filtre a nécessité plus de deux années de recherche. Ce ne fut pas la peine perdue: la nouvelle machine fabrique 400 cigares à la minute, alors que le rythme de production des machines ordinaires est de 15. "La mise au point d'un procédé permettant de surenvoyer les cigares à haute vitesse marque un progrès important dans l'industrie du cigare" déclare M. Marvin.

L'innovation d'Allied Cigar a suscité de nombreuses demandes de renseignements de la part de sociétés étrangères. La commercialisation du "Filterillo" s'étend au Canada tout entier et aux marchés d'outre-mer. Les premières exportations sont destinées aux Bahamas, à Hong Kong, aux Bermudes, à la Norvège et à Gibraltar.



Le "Filterillo" est le premier cigare à bout filtre au monde. Les paquets de cinq cigares et les cartons d'étalage contenant 50 cigares sont emballés dans de la pellicule "Cellophane".

## Recherches de la Voirie pour améliorer la qualité des peintures pour tracer les lignes de démarcation sur la chaussée

La Voirie du Québec procède à une étude systématique des moyens d'améliorer la qualité des peintures utilisées, dans le cadre de la signalisation routière, pour le traçage de lignes de démarcation sur la chaussée.

Le résultat des travaux effectués depuis plusieurs mois est nettement positif; M. Georges-Louis Huot, directeur du Service des essais, et ses collaborateurs poursuivent leurs recherches, avec le concours du Service de la circulation.

C'est une des mesures prises par la Voirie pour réduire le coût d'aménagement des routes et de leur entretien. C'est également une mesure pour améliorer la sécurité routière; car on se plaignait du peu de durée des lignes de démarcation tracées entre les différentes plates de roulement d'une chaussée; l'effacement même partiel de ces lignes par les agents atmosphériques, l'eau, la chaleur, ou par le frottement des pneus d'automobile constitue un danger, notamment dans des artères

à circulation rapide et quand brouillard ou pluie réduisent fortement la visibilité.

L'équipe de scientifiques du ministère de la Voirie met en oeuvre son programme d'expérimentation tantôt en laboratoire, tantôt en plein air.

L'été dernier, dans la région de Québec, la route de Sainte-Claire a été transformée en banc d'essai; des échantillons de peintures dont on connaissait avec précision les formules de fabrication ont été étendus sur la chaussée; par la suite, des observations ont été faites pour déterminer la vitesse de détérioration des différentes lignes peintes sur le sol, ce qui a permis de sélectionner les produits dont l'emploi est le plus avantageux, compte tenu du prix, de la facilité

d'application et de la résistance à l'usure.

De tels renseignements doivent servir lors de l'acquisition des quantités importantes de peinture nécessaires au traçage des lignes de démarcation sur les chaussées de notre réseau routier: de 200,000 à 225,000 gallons par année.

Le programme de M. Huot et de ses collaborateurs les conduira prochainement jusqu'à un centre de recherche de Philadelphie pour y confronter leurs propres observations avec celles d'hommes de science américains sur les propriétés des ingrédients — (constituants solides, pigments, liants, solvants) — qui entrent dans la fabrication des peintures, et sur les moyens de changer les propriétés des peintures en modifiant leur composition.



**VISITE DE COURTOISIE:** Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude G. Gosselin, a reçu vendredi, le 17 mai, la visite de son collègue de l'Ontario, M. René Brunelle, accompagné de son sous-ministre, M. G. H. U. Bayly. C'est la première fois depuis sa récente nomination que le ministre ontarien a l'occasion de rencontrer M. Gosselin. Tous les deux ont profité de cet entretien pour discuter des sujets communs qu'ils ont à affronter dont l'approvisionnement des usines et la protection forestière.

## Entente conclue à la Celanese

La compagnie Celanese du Canada, une division de Chemcell Limitée, annonce le renouvellement d'une convention collective de travail visant quelque 110 employés à son usine située à Valleyfield, lesquels sont membres du Syndicat national du textile et de la teinture de Valleyfield, (CSN).

Les négociations en vue de ce renouvellement avaient débuté vers la fin du mois de janvier 1968, et les parties ont eu recours à la conciliation au début de mars 1968.

D'une durée de 30 mois et en vigueur jusqu'au 1er juin 1970, l'entente intervenue prévoit un certain nombre de modifications, comprenant: des augmentations horaires de 39 cents l'heure, réparties sur 30 mois, durée du contrat: des améliorations aux régimes de vacances, de congés statutaires, de primes d'équipes.

L'entente fut conclue en présence de M. Evangéliste Moreau, chef-conciliateur au ministère provincial du Travail.

Chemcell est le manufacturier le plus diversifié au Canada de produits chimiques et textiles dont la fabrication comprend des produits chimiques organiques et inorganiques, fibres, tissus et tapis. La compagnie emploie quelque 6,000 personnes et exploite des usines en Alberta, à Edmonton et Two-Hills; au Québec, à Montmagny, Drummondville, Sorel, Saint-Jean et Coaticook, ainsi qu'en Ontario à Cornwall.

## Baisse chez les filatures de coton

Le niveau de l'activité dans les filatures canadiennes de coton au cours du mois dernier fut plus bas que durant le mois correspondant en 1967, si l'on juge par le nombre de balles de coton brut entamées.

L'Institut Canadien des Textiles rapportait qu'on avait entamé 29,635 balles en avril, comparativement à 38,081 en avril 1967. Le total cumulatif pour les premiers quatre mois de 1968 se chiffre à 132,999 balles, au record de 149,115 pour la même période de 1967.

Des moyens de communication à la page peuvent doubler votre efficacité. Faites-en vous-même l'expérience.



Les entreprises naissent, prennent de l'expansion, ajoutent à leur clientèle, à leur personnel... et leur réseau de communication est vite dépassé par les événements!

Se pourrait-il qu'à votre insu, vous soyez aux prises avec un problème de ce genre? Com-

ment le savoir? Consultez votre compagnie de téléphone qui fera le diagnostic précis de votre installation téléphonique actuelle et vous dira comment vous pouvez décupler votre activité grâce à un système de communication moderne et parfaitement adapté à votre entreprise.

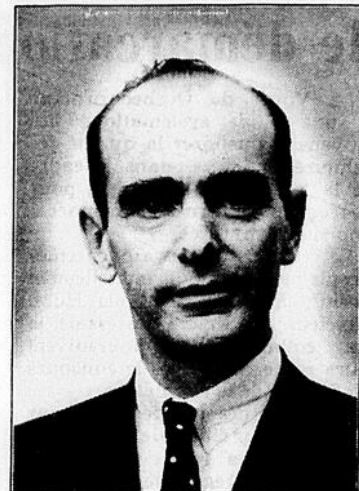
Le premier fabricant canadien de matériel téléphonique.

COMPAGNIE  
**Northern Electric**  
LIMITÉE

# COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MONTREAL</b>		→ FORTE BAISSÉ	→ MARCHÉ MIXTE	→ BAISSÉ GÉNÉRALE	→ BAISSÉ LÉGÈRE
BOURSE FERMÉE		BCN 10 1/2 - 1/4 Bell Canada 42 - 1/4 Massey Ferguson 17 1/4 - 1 1/4 160.91 - 0.50 151.51 - 0.63	Alcan 23 3/4 - 1/4 Scott LaSalle 24 1/2 + 2 1/2 Velcro 60 + 1 1/4	Scott LaSalle 24 - 1/2 Velcro 59 3/8 - 5/8 Bell Canada 42 + 1/8	161.29 - 0.03 151.71 + 0.03
FÊTE DE LA REINE					
<b>INDUST COMBINES</b>			161.39 + 0.48 151.78 + 0.27	161.32 - 0.07 151.68 - 0.10	
<b>TORONTO</b>		→ LOURD REÇUL	→ FAIBLE BAISSÉ	→ MARCHÉ MIXTE	→ HAUSSÉ TIMIDE
BOURSE FERMÉE		Dome Pete 54 7/8 - 2 1/8 Steel Co. 20 1/4 + 1/4 Home Oil "A" 21 1/2 - 1/2	Noranda 46 1/2 - 1/4 Denison 70 - 1 Inco 117 1/8 + 3/8	Levy Ind. 33 3/4 + 2 Rio Algom 33 1/8 - 1 1/8 Moore Corp. 30 5/8 - 5/8	101.08 + 0.31 197.15 + 0.28
FÊTE DE LA REINE					
<b>METALL HUILES</b>		101.79 + 0.24 195.60 - 2.02	101.34 - 0.45 195.10 - 0.50	100.77 - 0.57 196.87 + 1.77	
<b>NEW YORK</b>		→ LÉGÈRE AVANCE	→ MARCHÉ ERRATIQUE	→ MARCHÉ LOURD	→ REPRISE
DOW JONES	894.19 - 4.85	896.32 + 2.13	896.79 - 0.47	893.15 - 3.64	895.28 + 2.13

## NOMINATION CHEZ STEVENSON & KELLOGG, L.TÉE



M. Kenneth G. Belbeck, président de Stevenson & Kellogg, Ltée annonce la nomination de Michel Masson comme principal. Dans ses fonctions, M. Masson offre aux municipalités, aux commissions scolaires, aux ministères provinciaux, aux associations et à l'industrie, une longue expérience consultative chez Stevenson & Kellogg dans les domaines de l'organisation, de la compensation, et des études économiques. Il met aussi à leur disposition les spécialités dirigées par ses confrères, notamment dans les domaines de l'informatique, de la recherche opérationnelle, du génie industriel, des contrôles administratifs de la commercialisation, et de la recherche de candidats aux postes supérieurs de l'entreprise. A part son expérience dans la consultation administrative, M. Masson a occupé des postes dans l'industrie, ainsi que dans les gouvernements aux niveaux fédéral et municipal. Stevenson & Kellogg Ltée a été fondée il y a 34 ans et appartient exclusivement à son personnel professionnel. Ses cinq bureaux sont distribués d'un bout à l'autre du Canada. La compagnie est représentée dans tous les pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale, et aux Antilles.

## La découverte de cuivre près de Val d'Or va accélérer l'exploration minière

Les rapports reçus de la région de Val d'Or, dans le Nord-Ouest Québécois, confirment l'importance de la découverte faite par la Société Québécoise d'Exploration Minière, mieux connue sous le nom de SOQUEM, et ceci a déjà attiré les prospecteurs du Québec et de plusieurs régions minières du Canada qui se sont rendus en hâte sur les lieux pour piquer le peu de terrains qui restaient dans les cantons de Bourlamaque et Louvicourt. La ruée de piquetage s'étend maintenant jusqu'aux cantons voisins de Pascalis, Vauquelin, Pershing, Villobon et Fréville.

Cette importante découverte prouve une fois de plus que le meilleur endroit pour chercher un nouveau dépôt de minerai c'est dans le voisinage des mines en production ou encore d'anciennes mines qui ont dû fermer leurs portes à cause des conditions économiques et des prix trop bas pour les métaux à certaines périodes.

La découverte, on le sait, se trouve environ à 13 milles à l'est de Val d'Or - Bourlamaque, dans le Nord-Ouest Québécois, le long de la route qui relie cette région à Montréal. Les trois compagnies dont les terrains sont sous option à Soquem ont leur bureau chef à Montréal et M. Léo Brossard, géologue et ingénieur professionnel, en est le président. M. Brossard est un pionnier de l'exploration minière dans le Nord-Ouest Québécois, ayant été très actif dans ce domaine depuis au-delà de 20

ans et ayant d'ailleurs demeuré dans la région de Val d'Or durant plusieurs années où il possède encore un bureau à 163 rue Perreault, Bourlamaque.

Les trois compagnies en question se nomment Naganta Mining and Development Co. Ltd., Nemrod Mining Co. Ltd. et Timrod Mining Co. Ltd.

### Activité accrue

Les implications de cette nouvelle découverte sont telles qu'on ne peut dès maintenant déterminer quel sera l'impact sur les travaux d'exploration minière qui s'exécuteront d'ici la fin de l'année dans cette région mais si les résultats à venir sont aussi spectaculaires que ceux obtenus dans les trois premiers trous de sondage, on peut déjà prévoir une activité considérable non seulement dans la région de Val d'Or, mais également dans tout le Nord-Ouest Québécois, au cours des prochains mois ce qui pourra très bien nous apporter d'autres découvertes aussi intéressantes.

### Le rôle de Soquem

Selon une déclaration qui a déjà été faite par M. Côme Carboneau, géologue et président de Soquem, la compagnie d'Etat ne pourra, selon la loi et les règlements actuels qui la régissent, détenir le contrôle absolu de ce dépôt de minerai. On croit que Soquem, en vertu des

ententes faites avec Naganta, Nemrod et Timrod, aurait droit à un peu moins que 50% des intérêts dans ce dépôt de minerai. D'ailleurs, lors de son lancement par le gouvernement provincial en 1966, il avait été clairement déclaré par le gouvernement et par le bureau de direction de la Société Québécoise d'Exploration Minière, que Soquem ne veut ni ne peut prendre la place de personne dans l'industrie minière. Elle n'entend prendre que la sienne, occupée par personne jusqu'ici, tout en aidant ses concurrents à mieux occuper la leur. Soquem se veut à l'avant-garde du progrès minier au Québec.

### Les résultats

Les résultats obtenus dans le premier trou de sondage donnent au-delà de 6% en cuivre, plus des valeurs en or et en argent, sur au-delà de 100 pieds. En effet, de 140.7 à 205 pieds de profondeur dans ce trou, les analyses ont donné une moyenne remarquable de 9.3% en cuivre et de 0.75 once d'argent, plus de faibles valeurs en or (.01 ou .02), soit sur une largeur de 64.3 pieds. Une autre zone, après un espace de 6 pieds, a été recoupée entre 211 et 260 pieds, soit sur plus de 49 pieds, donnant au-delà de 5% en cuivre. Il est très important aussi de noter que le trou no 2, foré 110 pieds à l'est du premier sur le prolongement de la nouvelle zone de minerai, a aussi donné d'excellentes valeurs en cuivre sur au-delà de 60 pieds, de même que le trou no 3 qui a été foré en face du premier en vue de vérifier le pendage et la vraie largeur de la zone de minerai. Trois foreuses à diamants sont présentement à l'ouvrage sur les terrains que Soquem a sous options dans le canton Louvicourt afin d'établir le plus rapidement possible le potentiel de cette nouvelle découverte. Il va sans dire que tous les gens qui s'intéressent de près ou de loin à l'industrie minière surveillent attentivement tout ce qui se fait, non seulement en ce qui concerne les

gens de mine du Nord-Ouest Québécois, mais également de tout le Canada.

### Nouveaux programmes

Il y a un bon nombre de compagnies, anciennes et nouvelles, qui ont des terrains dans cette région minière ou qui se sont empressées, au cours des dernières semaines, d'en acquérir car ce secteur pourrait bien devenir le plus actif de tout le pays d'ici la fin de l'année. Il faudra quelques semaines encore cependant avant que chaque compagnie puisse réévaluer le potentiel de ses terrains et faire des plans pour de nouveaux programmes d'exploration.

Parmi les nouvelles compagnies qui ont acquis des terrains dans ce secteur nous relevons les noms de Dauphin Iron qui aurait fait piquer 23 claims dans le canton Louvicourt et celui de Belra Explorations Ltd. qui, elle, aurait acheté un groupe de 1400 acres situées dans le camion Pascalis immédiatement au nord des terrains que Naganta a optionnés à Soquem.

Parmi les compagnies qui possèdent des terrains depuis plusieurs années dans ce secteur et qui devraient retenir l'attention des gens de mine au cours des prochaines semaines, nous relevons les noms de Dumont Nickel et Abitibi Copper, dont M. Georges-H. Dumont, ingénieur minier de Val d'Or, un autre pionnier de l'exploration dans cette région, est le président. Il y a aussi Clero Mines qui possède un groupe de 5 claims immédiatement au sud de Nemrod et Naganta. Dans un prochain article nous élaborerons davantage sur d'autres compagnies minières plus anciennes qui possèdent des terrains très bien situés dans ce secteur où, en plus des excellentes possibilités de découvertes de nouveaux dépôts, on doit mentionner que la formation géologique compte parmi les plus favorables au monde.

# SFCI

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. L.TÉE

Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes devises

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712

Québec: 500 est. Grande-Allée/Tél.: 529-0457

**SAVARD ASSURANCE INC.**

DEPUIS 1900

757 EST, AVENUE MONT-ROYAL MONTREAL 34

522-3116

**La Compagnie de Téléphone Bell du Canada**

AVIS DU 337<sup>e</sup> DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de soixante-trois cents par action a été déclaré et sera payable le 15<sup>e</sup> jour de juillet 1968, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 12<sup>e</sup> jour de juin 1968.

Montréal, le 22 mai 1968

le secrétaire,  
S. D. McMORRAN

# L'indice de la production industrielle a fléchi de 0.5% durant le premier trimestre

L'indice de la production industrielle du Canada, corrigé des variations saisonnières, est passé de 284.9 en février à 286.1 en mars, soit une augmentation de 4%. Ce mouvement est contraire à celui des deux mois précédents, mais l'indice qui mesure environ le tiers de l'économie, a été de 0.5% inférieur, pour le trimestre, à celui du dernier trimestre de 1967.

La hausse de mars a eu lieu dans la fabrication (+0.6%) et l'extraction minière (+1%); les services publics d'électricité et de gaz ont marqué une baisse de 2.4%. Du côté de la fabrication, toute la hausse résulte d'une augmentation de 2% dans la production des biens non-durables, celle des biens durables ayant diminué de 1%.

La hausse des biens non-durables a été répandue, ayant lieu dans 8 des 11 principaux groupes. Les facteurs les plus importants de l'augmentation sont les hausses dans les textiles (+11%), le caoutchouc (+18%) et les aliments et boissons (+2%). La seule baisse importante est celle des dérivés du pétrole et du charbon.

Quant aux biens durables (-1%), près de 60% de la diminution résulte de la baisse de 2% des produits du fer et de l'acier. Le principal secteur en cause est celui du fer et de l'acier primaires, qui a accusé une baisse de 7% par suite d'une diminution de la demande d'acier pour la fabrication des tuyaux et tubes et des automobiles. Du côté du matériel de transport (-2%), l'industrie de l'automobile se ressentait encore d'une grève, qui explique en grande partie la baisse de 2%. On compte que la fin des grèves chez l'un des grands constructeurs entraînera en avril une forte augmentation de la production dans l'industrie de l'automobile.

La production de combustibles (+3%) a donné lieu à une hausse de 1% dans l'extraction minière, vu que la production de métaux et de minéraux non métalliques a légèrement baissé. Tous les éléments ont contribué à augmenter la production des combustibles: charbon, +10%, gaz naturel, +6%, pétrole, +2%.

La baisse de 2.4% des services publics d'électricité et de gaz résulte entièrement d'une diminution de 3% dans l'électricité, vu que le gaz n'a pas changé. La baisse a eu lieu surtout en Ontario et au Québec, particulièrement dans cette dernière province.

Maintenant que tous les chiffres sur le premier trimestre de 1968

sont entrés, voici les mouvements par rapport au quatrième trimestre de 1967, corrigés des variations saisonnières.

La baisse du premier trimestre de 1968 résulte en grande partie des différends ouvriers dans les industries de l'automobile et des accessoires d'automobiles. Si ces industries avaient maintenu leurs niveaux de production du quatrième trimestre (aussi touchés par des grèves, mais dans une moindre mesure), voici les mouvements qui se seraient produits du quatrième trimestre de 1967 au premier trimestre de 1968: fabrication de biens durables, -0.6%; fabrication totale, +0.4%; indice de la production industrielle, +0.7%.

## Résultats

### George Weston Ltd.

Les bénéfices nets de la compagnie George Weston Ltd. ont augmenté de 29% et les ventes de 10%, en 1967. Les ventes se sont établies à \$919,016,000 comparativement à \$835,886,000 et des revenus nets de \$19,772,000 (\$1.72 l'action) comparativement à \$15,276,000 (\$1.31 l'action), en 1966; soit un nouveau record de ventes.

Le fonds de roulement s'est établi, à la fin de décembre, à \$75,617,000 comparativement à \$51,818,000 pour la même période, l'année dernière. Durant l'année 1967, des débentures pour une valeur de \$25 millions ont été émises. Les dépenses de capital se sont élevées à \$23 millions, l'année dernière et l'on prévoit, pour cette année, des dépenses de \$20 millions.

### Electrohome

Les ventes et les bénéfices de la compagnie Electrohome Ltd., comme prévu, ont subi une réduction, en 1967. Les ventes ont baissé de 8% pour s'établir à \$30,308,192 comparativement à \$30,593,256 pour la même période, l'année dernière. Pour leur part, les bénéfices ont baissé de 25% pour s'établir à \$360,063 (\$0.53 l'action) comparativement à \$484,660 (\$0.79 l'action) en 1966. Le fonds de roulement, cette année, s'élève à \$5,390,203 comparativement à \$4,881,756, en 1966.

### Union Carbide Canada Ltd.

Pour le premier trimestre, les ventes de Union Carbide Canada Ltd. ont atteint \$38,203,000, soit une baisse de \$336,000, comparativement à la même période l'année dernière. Les bénéfices nets, pour leur part, ont diminué à \$2,272,000, soit un rendement de \$0.23 l'action.

La réduction des revenus est attribuable à divers facteurs, dont l'augmentation de 3% de la taxe sur les revenus des sociétés, à la baisse du total des ventes ainsi qu'à la diminution de l'activité dans le domaine de la construction. M. J. S. Dewar, président de la compagnie prévoit cependant que le revenu net de la compagnie dépassera celui de l'année dernière.

Du 4e tr. 1967 au 1er tr. 1968  
Mouvements proportionnels (1%)  
corrigés des variations  
saisonniers

Indice de la production industrielle.....	-0.5
Extraction minière.....	-0.3
Fabrication, total.....	-1.2
Fabrication des biens non-durables.....	+1.3
Fabrication des biens durables.....	-3.9
Electricité et gaz.....	+4.3

**Comptez sur la Banque Royale  
pour faire progresser votre entreprise.**

**Tout compte fait, vous y  
trouvez votre profit autant que nous!**

Oui! Voyez les choses en grand! Laissez-nous vous aider à faire prendre de l'ampleur à votre entreprise. Mais pas seulement avec de l'argent! La Banque Royale peut aussi vous être utile de plusieurs autres façons. Ses conseils, par exemple. Comment et quand passer aux actes. Qui voir. Nous pouvons vous renseigner de façon précise sur la situation qui prévaut dans les affaires partout au Canada. Sur les facilités de crédit. Sur l'opportunité d'acquisitions ou de fusionnements d'entreprises. Et quoi d'autre? Vous voyez grand? Pensez-y! Nous avons intérêt à vous servir du mieux que nous pouvons. Plus vous profitez plus nous profitons! Quelle meilleure raison peut-on avoir pour travailler ensemble? Nous faisons la paire! Venez nous rencontrer! Vous serez bien reçu!



**BANQUE ROYALE**

La banque de l'homme d'affaires

Sfr Société de  
fiducie du  
Québec

Le placement sur  
immeuble a subi  
l'épreuve du temps.

MEMBRE



VENTE, ACHAT, ÉCHANGE,  
DE PROPRIÉTÉS

152 est, rue Notre-Dame  
875-2063

Edifice "LA SAUVEGARDE"

# L'OACI étudie les moyens d'accélérer l'arrivée des passagers et des produits

De graves entraves au développement du transport aérien originent de l'ère pré-aéronautique: aux frontières, les autorités douanières, les services d'immigration et de santé publique ainsi que d'autres services font obstacle au libre passage des voyageurs et des marchandises. L'importance relative de ces obstacles est due à la nature même du voyage aérien; si pour un voyage transocéanique de 6 heures, par exemple, les diverses formalités prennent 1 heure au départ et autant à l'arrivée, la durée totale du voyage se trouve augmentée d'un tiers, alors que pour un paquebot qui fait le même trajet en cinq jours, les mêmes formalités augmentent la durée totale du voyage de moins de 2%.

C'est à Montréal que seront étudiés les problèmes posés aux aéroports par le flot immense des bagages et des marchandises acheminés par avion. Dans le cadre de la division de facilitation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), institution spécialisée des Nations-Unies, 116 États souverains étudieront durant les deux prochaines semaines ces problèmes et leurs solutions possibles.

Depuis 20 ans, l'OACI s'efforce de persuader des États membres qu'il faut simplifier les formalités requises et elle a adopté des normes internationales de facilitation qui établissent le niveau maximal de formalités que les États peuvent exiger. Il est difficile de déterminer l'efficacité des efforts de l'OACI

dans le domaine de la facilitation mais, de l'avis de certains observateurs, les retards subis par les passagers entre l'arrivée de l'avion et le moment où ils quittent l'aéroport ont diminué d'un tiers en cours des 10 dernières années; de même, les compagnies aériennes internationales économisent chaque année des dizaines de millions de dollars grâce à la simplification des formalités auxquelles elles étaient assujetties autrefois.

On estime qu'en 1975, cinquante aéroports internationaux accueilleront peut-être plus de cinq millions de passagers, chaque année. On s'attend également à une grande augmentation du fret aérien. Chacun de ces deux faits serait en soi une cause de préoccupations mais leur conjugaison, comme c'est le cas, créera de très graves encombrements dans de nombreux aéroports internationaux si l'on n'intervient pas à temps. En réalité, l'expansion actuelle du transport aérien exige déjà d'un grand nombre d'aérogares des prestations supérieures à leur capacité.

Les problèmes d'acheminement que pose cette forte expansion du volume de trafic passager et marchandise seront compliqués par la mise en service commercial, pendant cette période, d'avions supersoniques et d'aéronefs de grande capacité. Ces problèmes peuvent être examinés sous trois aspects différents: a) comment embarquer et débarquer passagers, bagages, marchandises et poste en un temps minimal et comment les transporter

entre l'aéronef et l'aérogare; b) mettre en oeuvre les moyens des services nécessaires dans l'aérogare et faire passer le trafic aussi rapidement que possible par les filtres de contrôle; c) assurer les transports de surface appropriés entre l'aéroport et la ville.

La manutention de grandes quantités de bagages, de marchandises et de poste ainsi que certaines autres activités comme l'entretien et l'avitaillement entraîneront la présence sur l'aire de trafic d'un grand nombre de véhicules, ce qui posera un autre problème. De plus l'usage de contenants et de palettes pour le transport du fret aérien ainsi que d'un matériel de lavage spécialisé pour les déplacer se multipliera beaucoup.

Quant à l'avion supersonique, il ne posera pas de problèmes de facilitation particuliers, si ce n'est pour l'acheminement des passagers et des autres charges au cas où l'avion serait stationné loin de l'aérogare. Cependant, comme la durée du vol sera beaucoup plus courte, il est probable que les passagers toléreront moins facilement d'être retardés par les formalités de contrôle et par l'attente de leurs bagages.

On peut accélérer le mouvement des passagers de façons très diverses, par exemple, en centralisant en ville les formalités d'enregistrement et autres, en permettant aux passagers de se rendre directement dans les salles de départ, au lieu de s'assembler dans le hall central, en procédant à l'enregistrement des bagages sur le trottoir ou au parc de stationnement et en écourtant les formalités de contrôle en général.

Les formalités de contrôle (vérification des passeports et autres documents) pourraient être réduites au minimum absolu. A cet égard, il convient de noter que certains pays font des essais en vue de confier à un seul agent, spécialement formé à cet effet, le soin de procéder aux formalités normales pour le compte de deux services de contrôle: par exemple, le contrôle douanier et le contrôle des personnes seraient assurés soit par un douanier, soit par un préposé au contrôle des personnes.

Le timbrage des passeports pourrait être supprimé et l'on devrait étudier la possibilité d'adopter des formes de passeports plus simples, comme les cartes d'identité. Les documents supplémentaires comme les cartes d'embarquement/débarquement devraient être abolies, surtout parce qu'ils occasionnent souvent des retards du fait que les contrôleurs comparent les renseignements fournis par le passager à ceux qui figurent sur son passeport.

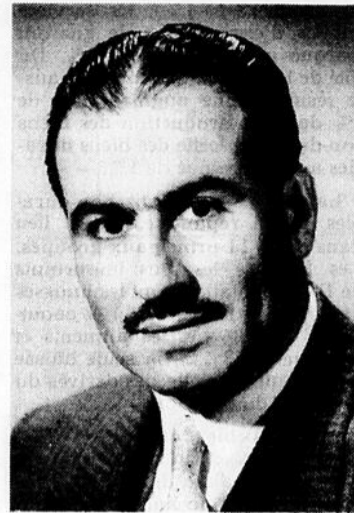
Il faudra également tenir compte des périodes de pointe pendant lesquelles l'encombrement sera le plus marqué. L'arrivée d'un aéronef dont peuvent débarquer, par exemple, 500 passagers exige la mise en oeuvre d'espaces et d'aménagements capables de recevoir un beaucoup plus grand nombre de personnes: ce qui fait que de nouvelles aérogares et même de nouveaux aéroports, tout entier devront être construits.

Le transport de groupes nombreux de passagers et de leurs bagages entre l'aéroport et la ville devra faire l'objet d'une attention spéciale en de nombreux endroits. Aujourd'hui déjà, les routes d'approche vers certains aéroports internationaux sont embouteillées aux heures de pointe et on cherche le moyen de remédier à cette situation. Diverses solutions possibles devront être étudiées comme la construction de voies rapides, le raccordement au réseau ferré et les liaisons par monorail. Il est possible qu'une solution qui donne sa-

tisfaction à un endroit ne convienne pas ou ne puisse être réalisée à un autre.

A la fin de sa septième session, le 31 mai, après avoir discuté de

ces problèmes et y avoir apporté certaines solutions, la Division de la facilitation de l'OACI adressera des recommandations officielles à ses 116 États membres.



Au cours d'une conférence de presse qu'ils accordaient, cette semaine, M. Kotaite à gauche, président du Comité du Transport Aérien de l'OACI, et le secrétaire de la 7ième session de la Division de la facilitation, M. R.J. Moulton, à droite nous ont entretenus des différents problèmes que pose aujourd'hui la navigation aérienne.

## Aucune décision prise quant au salaire minimum à \$1.25 l'heure

Le renouvellement, pour une période d'un an, des différentes ordonnances de la Commission du salaire minimum du Québec n'indique aucunement que le gouvernement ait renoncé à hausser le salaire minimum à \$1.25 avant la fin de la présente année. Aucune décision contraire à la politique déjà énoncée par le ministre du Travail à ce sujet n'a été prise.

Tel est l'essentiel d'une déclaration faite par le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, en commentant l'approbation par le Conseil exécutif d'un arrêté ministériel adoptant l'ordonnance nos 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11. "Je n'ai rien retiré de la déclaration que j'ai déjà faite quant à la hausse du

salaire minimum à l'automne de 1968", a dit M. Bellemare.

Le renouvellement des ordonnances en vigueur a été ordonné le 28 mars dernier par les membres de la Commission du salaire minimum siégeant sous la présidence de son honneur le juge Alex Bastien. Il a été entériné par l'arrêté en conseil numéro 1224A adopté le 17 avril. Cette mesure n'a d'autre but que d'empêcher l'une de ces ordonnances de devenir caduque pendant que la question est à l'étude. Chaque ordonnance est toujours renouvelée pour une période d'un an. Cependant, cela n'empêche pas le gouvernement d'apporter des modifications quelques semaines après le renouvellement.

## Chaque matin, un avion de Nordair quitte Montréal pour Chibougamau

Nordair a annoncé l'établissement d'un service quotidien entre Montréal et le centre minier de Chibougamau. Depuis le 29 avril, un DC-3 quitte Montréal à destination de Chibougamau chaque matin de la semaine et y reviendra dans l'après-midi. La durée du trajet sera de deux heures.

Il y a plusieurs années que Nordair possède un permis d'exploitation pour cette ligne aérienne. Elle l'exploite même, pendant quelques temps, avec plusieurs escales en cours de route, mais dut interrompre le service par suite

d'une diminution constante du nombre de passagers. Aujourd'hui, la population de Chibougamau atteint presque 10,000 âmes ce qui, au dire d'un représentant de la compagnie, justifie la reprise d'un service régulier devenu rentable. Cette ville est surtout connue pour ses deux importantes mines de cuivre.

La compagnie Nordair a également annoncé récemment qu'elle avait commandé deux Boeing 737 à réaction pour remplacer dès le mois de novembre prochain, des avions à moteurs à pistons en service sur ses lignes du nord.

## R.L. Crain lance une perforatrice électrique qui a pour effet de réduire le travail clérical

R.L. Crain Limitée présente le "Source Record Punch", une perforatrice électrique qui, par sa possibilité de reproduire des données d'entrées déjà établies, réduit le travail de préparation requis pour l'enregistrement des relevés de toutes sortes, depuis les factures de restaurant, les registres des bibliothèques universitaires, jusqu'aux fiches de contrôle d'inventaire.

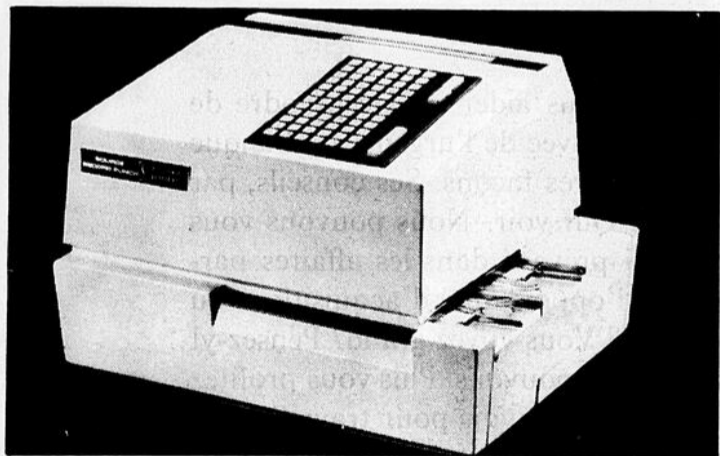
En effectuant plusieurs fonctions d'enregistrement des données et en produisant simultanément l'information tant du traitement des données que des écritures de bureau, cette perforatrice modèle de table

services ou devant servir à la vérification.

On obtient ainsi une précision maximale parce que les fonctions individuelles de transcription, de vérification et de perforation sont éliminées. Les entrées manuelles sont parfois entièrement éliminées.

L'information permanente, telle que le numéro de client ou de commande, est reproduite à l'aide d'une carte maitresse perforée à l'avance.

L'information semi-permanente (date, service, adresse) est simultanément reproduite à l'aide de glissières coulissantes placées à l'intérieur du Source Record Punch.



accroît la précision et l'efficacité tout en réduisant le coût de préparation des dossiers.

En utilisant le clavier de la machine en même temps qu'une carte maitresse et des glissières à l'intérieur de la perforatrice, des données différentes peuvent être fusionnées pour donner en une seule fonction une carte Craincard perforée et interprétée.

Les liasses Craincard comprennent une carte de tabulatrice à 80 colonnes, prête pour le traitement des données, et les copies de papier devant être distribuées aux divers

L'information variable, telle que quantité, dimension, poids, est ajoutée par la manipulation du clavier.

Des modèles variés pouvant effectuer différentes fonctions sont procurables. On peut, sur certains modèles, ajouter des données supplémentaires par l'impression venant d'une plaque en relief annexée à la carte maitresse.

Le Source Record Punch s'adapte facilement à tout travail de routine, facilite la tenue des dossiers et ne nécessite aucune formation particulière.

## Résultats financiers

### Dominion Dairies Ltd.

Les ventes de la compagnie Dominion Dairies Ltd. ont augmenté de 22%, en 1967, pour atteindre la somme de \$57,542,000. Les profits nets se sont élevés, pour leur part, à \$1,237,081. ou 20%, donnant un dividende, par action, de \$2.34.

### Glengait Group Ltd.

Les ventes brutes de la compagnie Glengait Group Ltd. se sont élevées à \$20,384,369. Le profit net, pour sa part, s'est chiffré à \$881,261, donnant un dividende, par action, de \$0.97. Le résultat comprend les bénéfices de la compagnie Tancord Industries Ltd. acquise en décembre 1966.

### Dome Mines

Dome Mines Ltd. a réalisé une production brute de \$1,720,000. pour le premier trimestre de l'année 1968. La production du mois de mars se chiffrait à \$1,700,738. l'année dernière.

### Hiram Walker Ltd.

Le profit net réalisé par la compagnie Hiram Walker-Gooderham and Worts, pour les premiers six mois de l'année 1968, s'est élevé à \$21,737,008. en dollars américains ou \$1.26 l'action, de \$20,542,099 ou \$1.19 l'action, pour la même période en 1967.

# Le coût de revient fait baisser le rendement de Canadian Cannery

Les opérations de Canadian Cannery Limited, pour l'exercice qui a pris fin le 29 février 1968, ont rapporté des bénéfices de \$1,404,260 ou \$1.00 par action ordinaire A et B, au regard de \$1,615,642 ou \$1.15 par action pour l'exercice précédent. Les bénéfices nets (après déduction d'une perte de \$52,923 sur la vente de biens) se sont élevés à \$1,351,337 ou 96 cents par action comparativement à \$2,107,645 ou \$1.50 par action (en tenant compte d'un profit de \$492,003 sur la vente de biens).

Les ventes ont augmenté de \$1,425,579 ou de 2.7% au total de \$53,676,626. En fin d'exercice,

le fonds de roulement était de \$18,079,024 comparé à \$16,934,526 un an plus tôt. Les dépenses en capital ont totalisé \$914,858.

En 1967, l'industrie canadienne des fruits et légumes en conserve a fait face à un coût de revient plus élevé. Une vive concurrence et la surproduction de certains produits ont rendu impossible de récupérer cette augmentation dans les prix de vente. Le président de la compagnie, Monsieur L.H. Johnston, déclare que l'industrie canadienne des aliments en conserve devra avoir recours à des ajustements de prix en 1968 pour

renverser la récente tendance décroissante des bénéfices.

Les stocks des différents produits de la compagnie sont bien équilibrés pour répondre aux besoins de la clientèle jusqu'à la saison de mise en conserve de 1968, exception faite des stocks excédentaires de tomates pelées, de jus de tomates et de fèves jaunes.

Les producteurs et conditionneurs canadiens de fruits ont présenté un mémoire au gouvernement fédéral pour attirer formellement son attention sur la situation peu satisfaisante des conditionneurs canadiens de fruits à la suite de

l'importation de fruits australiens en conserve à de bas prix subventionnés. On a été avisé que le

gouvernement est prêt à discuter, avec un comité spécial, des propositions pour améliorer la situation.

## Progrès du groupe BP au Canada

Il n'y a que quelques années que le groupe BP opère une filiale au Canada et celle-ci s'est déjà taillée une position enviable dans tous les domaines de l'industrie pétrolière du pays. De son siège social situé à Montréal, British Petroleum du Canada dirige les activités de filiales qui sur tout le territoire canadien s'occupent d'exploration, de raffinage et de mise en marché de

produits pétroliers. Par l'entremise de Triad Oil dont elle possède plus de soixante pour cent des actions, la compagnie BP produit chaque année une moyenne de 800,000 tonnes de pétrole brut canadien qui alimente la raffinerie d'Oakville. Cette dernière est la seconde des raffineries achetées par BP au Canada. Elle a une capacité de raffinage de 34,000 barils par jour à la suite de travaux d'une valeur de cinq millions de dollars qui ont augmenté le nombre de ses unités de raffinage.

Dans le Québec, le groupe BP opère la raffinerie de Ville d'Anjou depuis 1960. Cette raffinerie est la plus importante de British Petroleum au Canada. Sa capacité de raffinage a été portée cette année à 68,000 barils par jour et ses besoins de pétrole brut sont satisfaits par le pipeline Montréal-Portland qui la fournit en pétrole vénézuélien et par pétroliers qui apportent leur pétrole du Moyen-Orient où le groupe BP a d'importants intérêts. La raffinerie de Montréal est l'une des plus complètes au Canada tout entier; elle a traité en 1967 1,678,000 tonnes de pétrole (ce qui est moins que la moyenne des années précédentes) tandis que la raffinerie Trafalgar d'Oakville en traitait 1,432,000 tonnes.

Au niveau de la mise en marché de ses produits, BP a avancé à pas de géants depuis qu'en 1957 elle commençait à exploiter quelques stations au Québec. Aujourd'hui, 1,800 stations-service distribuent les produits BP au Canada et particulièrement au Québec et en Ontario. C'est BP qui introduit l'usage des premières pompes mixtes au Canada. Les pompes mixtes permettent de distribuer plusieurs variétés d'essence à niveaux d'octane différents qui peuvent ainsi satisfaire plus parfaitement un plus grand nombre de voitures. Il n'y a que dix ans que la British Petroleum a pénétré sur le marché canadien, mais le rythme de développement des projets de la compagnie ainsi que le succès qui ont marqué sa politique de mise en marché lui permettent d'envisager les prochains exercices financiers avec confiance. On parle d'ailleurs chez BP d'agrandir encore une fois la raffinerie de Montréal et de promouvoir les recherches scientifiques au Canada.

### Dominion Glass Co.

Les ventes de la compagnie Dominion Glass se sont chiffrées, pour le dernier trimestre de l'année 1967, à \$15,874,126. Les pertes nettes se sont élevées à \$91,762.



**Gendron & Lefebvre**  
 Arpenteurs-géomètres  
 Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,  
 TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,  
 MECANIQUE, ELECTRICITE,  
 STRUCTURE, CALCUL ELECTRONIQUE.

Edifice G.L. - Suite 200  
 1 Place Laval, 384-1260  
 Laval, P.Q.

## Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE A MIDI Le 24 mai 1968.

Rapport 1968		REVENDEMENT		--SEMAINE EN COURS--										
Indus.	pub	6 mois	6 mois	haut	bas									
1967	1968	1967	1968	1967	1968									
7.5	10.5	8%	6%	Abilibi P	.56	.56	Dec	.72	Mar3m .14	8	7%	7%	+ 1/8	908
1.2	7.7	17 1/4	12 1/4	Actlands	1.16	1.16	Nov	1.74	Mar3m .23	13 1/2	13 1/2			1
5.9	4.9	23	22 1/2	Admiral	.25	.25	Dec	.73d		22 1/2	22 1/2			1
6.4	10.3	7 1/2	6 1/2	Agnew S			May	2.30	Nov 1.16	13	7			1
3.8	18.7	36 1/2	28 1/2	Alla Gas	1.23	1.32	July	1.88		7	6 1/2			65
5.9	10.4	7.50	2.80	Alcan	4.75	4.75	Dec	23.95		6.10	6.10			30
5.0	14.8	20 1/2	18 1/2	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec	1.36		19 1/2	19 1/2			11
4.2	12.3	29 1/2	23 1/2	AlcanAlum	1.00	1.00	Dec	1.94	Mar3m .50	24 1/2	23 1/2			820
5.4	3.7	37 1/2	31	Alcan	1.70	1.70	Dec	42.42		31 1/2	31 1/2			20
5.9	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Alcan	1.00	1.00	Dec	17.00		17 1/2	17 1/2			11
3.1	15.8	10 1/2	7 1/2	Algonia C	.32	.32	Dec	56.65		37 1/2	36 1/2			1/2
5.9	13.9	19 1/2	16 1/2	Algonia	1.00	1.00	Nov	1.22		37 1/2	36 1/2			8
3.6	10.5	16 1/2	14 1/2	Algonquin			64Dec	2.74d	June 2.08	.80	.80			16
5.9	13.9	19 1/2	16 1/2	Algonquin			64Dec	9.22d	June 2.08	.20	.20			1
7.6	9.1	7.00	4.20	Am Alro			64Dec	.07		3.40	3.40			14
7.8	10.3	10 1/2	14	Ang C	.72	.36	Dec	.52		4.70	4.70			1
7.0	7.4	14	14	Ang 1 4 1/2	1.12 1/2	1.12 1/2	Dec	7.71		14 1/2	14 1/2			21
7.0	4.0	36	36	Ang 2 4 1/2	2.25	2.25	Dec	11.63		36 1/2	36 1/2			1
7.1	4.7	39	39	Ang 3 4 1/2	2.90	2.90	Dec	11.63		39	39			1
6.8	5.0	43 1/2	43 1/2	Ang-Can	.40	.40	Apr	.66	Oct 1.22	.66	.66			1
4.9	19.8	10 1/2	8 1/2	Ang-Can	.40	.40	Apr	.66	Oct 1.22	.66	.66			1
2.8	16.4	16	16	Ang-Can	.40	.40	Apr	.66	Oct 1.22	.66	.66			1
2.1	16.0	34	27	Anthes A	.65	.65	Dec	2.00		34	34			61
1.9	15.4	34	27	Anthes A	.65	.65	Dec	2.00		34	34			61
6.0	6.1	93 1/2	90 1/2	Anthes B	5.50	5.50	Dec	46.90		90 1/2	90 1/2			100
6.0	88 1/2	87	87	Anthes B	5.50	5.50	Dec	46.90		87	87			100
6.2	17.6	10 1/2	10 1/2	Argus C	.56	.56	Nov	69		10 1/2	10 1/2			100
4.6	3.8	34 1/2	34 1/2	Argus C	.56	.56	Nov	69		34 1/2	34 1/2			100
6.8	8.8	33 1/2	33 1/2	Argus C	.56	.56	Nov	69		33 1/2	33 1/2			100
7.3	3.9	39	39	Argus C	.56	.56	Nov	69		39	39			100
5.4	12.4	22 1/2	17 1/2	Asbestos	1.00	1.00	Dec	1.50		17 1/2	18 1/2			351
5.1	12.4	12 1/2	12	Ashdown A	.60	.60	64Dec	22.77d		12 1/2	12 1/2			39
8.2	26	26	26	Ashdown A	.60	.60	64Dec	22.77d		26	26			39
6.6	95 1/2	91 1/2	6.00	6.00	6.00	6.00	64Dec	115.85	June 37.40	91 1/2	91 1/2			282
6.5	14.5	10 1/2	6 1/2	Atco Ind	.65	.65	64Dec	10.93		10 1/2	9 1/2			452
6.6	6.7	12 1/2	12 1/2	Atco Ind	.65	.65	64Dec	10.93		12 1/2	12 1/2			452
7.6	11.9	15 1/2	15 1/2	Atco Ind	.65	.65	64Dec	10.93		15 1/2	15 1/2			452
7.6	11.9	15 1/2	15 1/2	Atco Ind	.65	.65	64Dec	10.93		15 1/2	15 1/2			452
2.2	22.3	13 1/2	8 1/2	Auto Elec	.27 1/2	.30	Dec	3.70		13 1/2	12 1/2			66
2.2	14.8	51	41 1/2	Auto Elec	.27 1/2	.30	Dec	3.70		51	41 1/2			66

## Moyennes de la semaine

MONTREAL		TORONTO		
Indus.	pub	Indus.	pub	
Lundi	157.13	227.82	101.79	195.60
Mardi	157.37	226.08	101.24	196.10
Mercredi	157.36	225.92	101.87	196.87
Jeudi	157.58	229.29	101.06	197.15
Vendredi	-0.32	-1.84	-0.47	-2.47
Samedi	154.44	240.79	106.13	226.02
1968 Hou	144.62	179.29	95.09	165.99
1968 Bas				

## REVENDEMENT

MONTREAL		TORONTO		
Indus.	pub	Indus.	pub	
Lundi	54.13	57.10	50.30	41.90
Mardi	54.42	57.46	50.70	41.95
Mercredi	54.60	57.70	50.92	41.96
Jeudi	54.53	57.59	50.86	41.92
Vendredi	54.63	57.73	50.99	41.80
Samedi	54.44	57.59	50.99	41.80
1968 Hou	55.79	58.48	52.12	40.94
1968 Bas				

## REVENDEMENT

MONTREAL		TORONTO		
Indus.	pub	Indus.	pub	
Lundi	54.13	57.10	50.30	41.90
Mardi	54.42	57.46	50.70	41.95
Mercredi	54.60	57.70	50.92	41.96
Jeudi	54.53	57.59	50.86	41.92
Vendredi	54.63	57.73	50.99	41.80
Samedi	54.44	57.59	50.99	41.80
1968 Hou	55.79	58.48	52.12	40.94
1968 Bas				





# Hausse du prix de l'or et de l'argent dans le monde

Le prix de l'or a augmenté sur le marché libre international, la semaine dernière, malgré le très peu de réserves pour satisfaire la demande croissante. Cette demande croissante est majoritairement due à la remise à plus tard du projet de loi américain sur la surtaxe de 10%, demandée depuis quelques temps par l'administration Johnson, afin de faire échec à la montée croissante de l'inflation.

Avec l'Afrique du Sud qui refuse de retirer son or du marché libre international, la Bourse de Londres a indiqué, jeudi dernier, \$41.80 l'once d'or, soit le plus haut chiffre atteint depuis la création du marché libre international, le 1er avril. A la clôture, cette semaine, le prix de l'once était évalué à \$41.50; soit une augmentation de \$1.90 comparativement à la semaine dernière.

L'argent, aussi, pour sa part, a été très fortement demandé, car ce métal est considéré, par plusieurs comme un meilleur moyen d'échange que l'or, vu son utilisation toujours croissante dans le domaine industriel. Le prix canadien fourni par Handy and Harman's, qui donne souvent la situation du prix de l'argent sur les marchés internationaux, cotait, jeudi dernier, \$2.678 l'once d'argent comparativement à \$2.507 à la fin de la semaine dernière.

L'opinion avancée par plusieurs selon laquelle l'or pourrait être un anachronisme dans les échanges internationaux et qu'il pourrait être démonétisé, dans un avenir rapproché, s'estompe lorsque l'on scrute de près la situation. Les Droits Spéciaux de tirage seront utilisés seulement comme un supplément à l'or dans les accords internationaux, et de ce fait, resteront liés directement ou indirectement au métal jaune. Sous le système des deux-tiers, les banques centrales achèteront et vendront l'or, entre elles, tout en demeurant loin du marché libre.

Toutefois, il n'y existe actuellement pas de substitut qui pourrait rallier l'accord des intéressés; et il est difficile d'imaginer la réaction des banques si le prix de l'or baissait au-dessous de son niveau officiel de \$35 l'once. Si, d'un autre côté, une augmentation substantielle du prix de l'or s'effectuait, il serait difficile d'arrêter la course des gens pour vendre leur stock, à un prix alléchant. Dans ces données existe le danger du système du double marché de l'or.

## Les Laiteries Leclerc Inc.

Les Laiteries Leclerc Inc., de Granby, ont déclaré un dividende trimestriel de douze cents (0.12) par action, classe "A", payable le 15 juin 1968 aux actionnaires inscrits aux livres le 31 mai 1968.

## MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25  
Tél.: 288-2152-53-54

Les pays européens détiennent quelque \$22 milliards en or, parmi lesquels les pays du Marché Commun détiennent près de \$15 milliards. Ceci peut se comparer aux \$10.4 milliards actuellement détenus par les Etats-Unis. De ce fait, il serait très imprévisible que les marchés européens aient l'intention de démonétiser l'or, alors que la majeure partie de leurs réserves serait compromise.

Le ministre des Finances de l'Afrique du Sud, M. Diederichs a dit, la semaine dernière, qu'il n'est pas hors de question que les Etats-Unis décident de démonétiser l'or

si l'on ne peut réussir à conserver leur position économique." Le ministre a poursuivi en disant que ceci donnerait deux systèmes monétaires, l'un associé au dollar, l'autre, à l'or. Il a ajouté qu'il n'hésiterait pas à prendre l'or. M. Diederichs a, d'autre part, comparé le papier-or aux "diamants du verre".

Le Secrétaire-Trésorier des Etats-Unis, M. Fowler, pour sa part, a nié fortement l'opinion voulant que le système des Droits de tirage avec le système du papier-or soit temporaire. Il a dit au Comité du Sénat sur les Affaires extérieures qu'il croit que les deux

systèmes pourront être utilisés durant plusieurs décades.

M. Fowler a réitéré son opposition à une augmentation du prix de l'or et a ajouté que rien ne pourra devenir plus explosif qu'une inflation internationale qui doublerait le prix officiel de l'or (\$35). Il a poursuivi en disant qu'il ne voudrait pas voir les réserves américaines diminuer par l'élimination de l'or comme monnaie internationale.

L'augmentation du prix de l'or et la faiblesse de la livre sterling s'est reflétée sur le marché du cuivre où le prix des lingots de cuivre, après avoir baissé à 455

livres et 10 shillings la tonne, jeudi, a indiqué, à la clôture du marché, une augmentation de 4 livres la tonne pour s'établir à 468 livres sterling.

Le prix actuel du cuivre se situe entre \$0.42 et \$0.42.5 la livre, soit une augmentation de \$0.02 la livre comparativement à avril.

Les prix du plomb et du cuivre sont demeurés inchangés. Le plomb a baissé de \$0.01 la livre pour s'établir à \$0.13, au début du mois, aux Etats-Unis ainsi qu'au Canada. S'il n'y a pas de grève des employés de l'acier, le prix du zinc pourrait se maintenir à \$0.13 la livre.

## MINES ET PETROLES

Ventes		Fermes		Variations		1968	
(00)	Haut	Bas	ture	tractions	Haut	Bas	
Acadia	7516	24	11	23	+12	24	6 1/2
Acra	190	13 1/2	13	13	-1/2	14 1/2	10
Acme	257	22	20	21	-1/2	36	50
Advocate	31	27	27	27	-	35	25
Aetna	25	41	40	41	+4	44	31
Agassiz	1589	79	72	74	-2	125	38
Agna	55	12	12	12	-1/2	15	8
Agrico	307	242	215	225	+1	242	143
Ajax	12	14	14	14	-	20	10
Akaltcho	225	58	48	51	+3	75	39
Alsof	35	51	51	51	-	7 1/2	4 1/2
Amalg B	160	26 1/2	25	25 1/2	-1/2	39	24
Ameranium	35	14	14	14	-	2 1/2	3
Ang-Am Mol	163	25 1/2	23	24 1/2	-1/2	32	21
Ang-Roun	166	90	86	87	-3	109	80
Ang United	252	105	97	97	-1	117	63
Antimonia	140	10 1/2	9	9	-1 1/2	15	8
Area	13	240	240	240	+5	335	226
Argosy	80	51	48	51	-1	75	43
Armure	20	29	26	26 1/2	-2 1/2	34 1/2	18
Arno	83	45	45	45 1/2	-1/2	5 1/2	4
Assoc Arca	334	21	19 1/2	20	-30	19 1/2	20
Allianta Mines	53	27	27	27	+1	27	20
Atlantic Cal	30	40	40	40	-2 1/2	86	50
Atlas Yellik	45	9	9	9	+1	12	5 1/2
Aunor	56	390	370	390	+15	445	265

## B

Bakor	345	36	32	33	-	36	20
Band-Ore	50	16 1/2	15	16	+1/2	10	10
Banero	100	10	8 1/2	8 1/2	-1	11 1/2	9
Bankfield	5	46	46	46	+1	47	34
Barnat	53	54	51	52	-1	64	36
Barville	11	11	11	11	+1 1/2	11 1/2	11 1/2
Baryston	85	41	35	35	-1	60	23 1/2
Balcom	300	9	8	8	-1	9	5 1/2
Baldwin-Dug	11	11	11	11	-1	23	12 1/2
Beauce	215	11	10	10	-1/2	12	10
Belcher	192	43	40	41	-1	43	32
Bellefleur	80	27	27	27	-1	44 1/2	27
Bellefleur	22	22	22	22	-1	9	6 1/2
Bethlehem	131	715	700	700	-15	785	680
Big Name	52	26	25	25	-1	34	23
Black Bay	300	29	26	26	-1	32	20
Black Hawk	82	37 1/2	37	37	-1	48	16
Bounty	38	21	19	19	-2	23 1/2	16
Brasero	235	235	215	215	-12	277	200
Broulain	190	14	13	13	-1	16	10
Brunswick	1700	13	11 1/2	11 1/2	-1 1/2	13 1/2	6
Brunswick	50	15 1/2	15	15	-3	18	13
Bunker	160	18	17	17	-1	22	16
Burnt Hill	425	79	73	77	-1	93	51

## C-E

Calmor I.B. 1x	99	90	90	90	+1	128	90
Cam	7544	79	67	69	+1	79	36
Camlo	630	630	565	600	-25	675	365
Camphib.	60	10 1/2	9	9	-1	10 1/2	65
C.R.L.	14	38	36	36	-1/2	44	24 1/2
Can. Tung.	55	188	180	180	-8	274	165

## CANADIEN

Cdn. Dyno	146	230	224	225	-15	270	195
C. Jamsn	494	109	127	125	+25	130	81
C. Keely	197	7 1/2	7	7	-1	11	6
C. Lencor	1453	4	4	4	-1	5	4
C. Magnesite	150	25	23	24	+1	45	18
C. Malartic	78	15	13 1/2	13 1/2	-1 1/2	18 1/2	12
Canorex	17	16	15	15	-1	19	13
C. Nisto	275	4	4	4	-1	5	4
Can-Ter	240	124	125	125	-2	134	90
Cannon	95	30	28	28	-1	48	26 1/2
Cantri	40	40	38	38	-1	40	28 1/2
Caplain	115	19	18	18	-1/2	21	13
Carbec	163	50	40	45	-5	127	37
Carlier	145	16	16	16	-1	20	14
Cassiar	115	16	15 1/2	15 1/2	-1/2	17 1/2	14 1/2
C. Patricia	1229	264	230	250	+10	264	162
Chemalloy	89	450	435	435	-15	500	310
Chestville	254	22	21	21	-1	25	20
Chib-Kay	137	19	18 1/2	18 1/2	-1 1/2	21 1/2	12
Chib-Copp.	20	6	5 1/2	5 1/2	-1/2	7	5
Chibugay	45	45	45	45	-1	55	40
Chimo	238	169	158	159	-9	199	131
Chipman	71	10	9 1/2	9 1/2	-1	14	10
Chromium	1	121	115	121	-1	155	97
Coastal	1	5	5	5	-1	5	40
Cocheour	113	113	120	120	-15	165	115
Colin Lake	80	19 1/2	19	19	-1	28	18
Com-Mal	124	63	54	54	-1	72	18
Coming	190	61	61	61	+1/2	18	11 1/2
Comings	50	49	49	49	+2 1/2	60	45
Conigo	124	63	54	54	-1	72	18
Con-Kay	826	15	14	14	-1	15	8 1/2
Con-Shaw	226	24	21 1/2	21 1/2	-1/2	31	19 1/2

## CONSOLIDATED

C. Bellefleur	1952	16 1/2	13	14	-2 1/2	21 1/2	14
C. Call Fin	461	15	13 1/2	15	+1 1/2	19 1/2	10
C. Cdn Fara	111	300	295	300	+10	365	280
C. Canorama	75	17	14	14	-3 1/2	18	13
C. Colosan	42	42	42	42	-1	40	40
C. Gillies LK	10	7 1/2	7 1/2	7 1/2	-1/2	9	6
C. Golden Arr	6	20	20	20	-8	25	17
C. Halliwell	456	67	60	66	-2	110	45
C. Manitoba	81	70	65	66	-2	65	40
C. Martenor	4	525	520	540	+10	615	480
C. Marcus	20	24	24	24	+1	34	14
C. Magador	90	11	10	10	+1 1/2	11	10 1/2
C. Monops	108	11	8	10	+1 1/2	11	10 1/2
C. Morrison	197	370	325	360	+30	470	255
C. Negus	149	42	38 1/2	42	+2	77	28
C. New Pac	20	68	50	60	-2	30	11
C. Nicholson	117	14	13	13	-1	14	10 1/2
C. Pershrt	617	84	72	72	-9	84	19
C. Q. Smeit	425	320	290	296	-14	320	190
C. Q. Yellik	3	3	3	3	-	3	3
C. Rambler	72	114	103	108	+1	125	70
C. Red Poplar	350	23 1/2	21 1/2	22	-1	31	20
C. Virginia	744	110	121	121	+11	121	62
Conf Mackin	35	44	37	41	-3	44	18
Conwest	778	11 1/2	9 1/2	10 1/2	+1 1/2	11 1/2	620
Coppercorp	130	17	15	15	-1	16	10
Copperfields	119	110	115	115	+5	106	60
Copper-Man	383	30	25	26	-2	39	24
Corgemines	703	69	51	58	+5	70	43
Coulee	100	65	60	60	-5	60	40
Courvaux	285	28	19	20	-1	20	10
Craigmont	46	930	900	905	-15	1214	900
Credo	10	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+2	34	24
Crestland	78	28 1/2	26	26	-1 1/2	31 1/2	24
Crownbridge	70	14	11	11	-1 1/2	19 1/2	10
Crowpat	600	17	15	16 1/2	+1 1/2	20 1/2	9
Crusade	17	17	17	17	-1	17	15
Daering	217	9 1/2	7 1/2	7 1/2	-1 1/2	14	7 1/2
D'Aragon	340						

# Les ventes des grossistes ont augmenté de 7.4% au cours de janvier et de février

Les ventes des grossistes au Canada, pour les deux premiers mois de l'année 1968, ont totalisé la somme de \$2,116,407,000, soit une augmentation de 7.4% ou \$1,970,000 comparativement à la même période l'année dernière. Il y a eu augmentation dans seize des dix-huit commerces, allant d'une augmentation de 1.3% pour les accessoires électriques, les matériaux de construction, les appareils et équipements, à 17.7% pour les fruits et légumes frais. Les ventes des deux autres commerces à ne pas avoir enregistré une augmentation, l'équipement agricole ainsi que le charbon et le coke, ont subi une perte de 2.2% et 3.2% respectivement. Les ventes globales de tous les autres commerces ont augmenté de 6.1%.

Au mois de février 1968, les ventes globales des dix-huit com-

merces ont totalisé la somme de \$1,020,420,000, une augmentation de 2.7% ou \$993,822,000 pour la période correspondante, l'année dernière. Les ventes de février ont été élevées parmi quinze des dix-huit commerces. L'augmentation s'est répartie de 0.7% pour la quincaillerie à 18% pour l'équipement com-

mercial et institutionnel. La baisse dans les trois autres commerces est allée de 2.1% pour les accessoires et pièces automobiles, à 8% pour le charbon et le coke. Les ventes dans tous les autres commerces ont baissé globalement de 9.2%.

## Forte baisse du revenu agricole net au Canada au cours de 1967

Selon une estimation provisoire, le revenu net des agriculteurs provenant de leurs exploitations agricoles (somme des recettes en espèces, du revenu en nature et des paiements supplémentaires moins les frais d'exploitation et l'amortissement) s'est élevé en 1967 à 1,664.9 millions de dollars, soit

une diminution de 4.1% par rapport au chiffre record de 1966. Le revenu reste cependant supérieur de 16.7% à la quinquennale moyenne (1962-1966), qui est de 1,426.5 millions. Les recettes en espèces, qui ont atteint un nouveau sommet en 1967, ont été largement absorbées par l'augmentation des frais

# Canadair a fait l'acquisition de Flex-Track Equipment Limited

Canadair Limited a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition de toutes les actions de la Flex-Track Equipment Ltd. de Calgary. D'autre part, la Flex-Track a fait l'acquisition de l'actif de la division des véhicules à chenilles de la Robin-Nodwell Manufacturing Ltd.

Les deux installations acquises seront fusionnées à l'usine actuelle de la Nodwell à Calgary. La nouvelle compagnie sera ensuite exploitée

comme une filiale de propriété exclusive de Canadair sous la raison sociale Flextrack-Nodwell Limited.

M. W.L. Gibson, vice-président et directeur général de la nouvelle entreprise, a déclaré que les installations actuelles seraient agrandies et qu'on utiliserait l'organisation internationale de mise en marche de la Canadair en vue d'augmenter les ventes sur les marchés étrangers.

d'exploitation et la diminution des paiements supplémentaires.

Le revenu agricole net global, calculé en ajoutant au revenu agri-

également baissé, en particulier dans la province de Québec et en Ontario, et les frais d'exploitation ont continué d'augmenter.

### REVENUS AGRICOLES NETS

	1967	1966
	(en milliers de dollars)	
Ile-du-Prince-Edouard.....	6,229	15,641
Nouvelle-Ecosse.....	15,262	18,330
Nouveau-Brunswick.....	10,659	21,115
Québec.....	173,180	209,522
Ontario.....	380,277	455,524
Manitoba.....	174,597	154,584
Saskatchewan.....	388,890	590,691
Alberta.....	297,764	385,449
Colombie-Britannique.....	83,127	89,796
Canada.....	1,529,985	1,940,652

cole net réalisé la valeur de la différence survenue dans les stocks de produits de grande culture et dans le bétail entre la fin de l'année 1966 et la fin de l'année 1967, est évalué à 1,986.1 millions de dollars, soit 21.2% en-dessous du chiffre sans précédent (1,940.7 millions) de 1966 et 1.5% en-dessous de la moyenne quinquennale. Bien que les recettes en espèces aient atteint un niveau sans précédent, les stocks de produits de grande culture ont sensiblement diminué. Les paiements supplémentaires ont

## Il y a un palier à la construction de gros pétroliers

... Au cours d'un congrès d'armateurs de pétroliers qui se tient actuellement à Williamsburg, en Virginie, M. W.P. Tavoulaareas, président de la division nord américaine de Mobil Oil, a exprimé des craintes à propos de l'emploi extensif des pétroliers géants.

Pour M. Tavoulaareas, les économies recherchées par les grandes sociétés de pétrole en utilisant de très gros pétroliers sur les principales routes mondiales, pourraient bien être sérieusement entamées par les pertes qu'entraînerait le désarmement forcé de navires plus petits.

M. Tavoulaareas prévoit qu'en 1972 près de 150 pétroliers de 200 à 300,000 tonnes de port en lourd sillonneront les mers; il estime, en revanche, que les progrès vers la construction de navires de 500,000 tonnes seront beaucoup moins rapides.

Pour sa part, lors du même congrès, M. J.G. Robinson, directeur technique de Shell International Marine, a exprimé un point de vue légèrement différent. Pour lui, l'utilisation de très grands pétroliers offre d'incontestables avantages sur celle des navires de 70,000 tonnes, surtout pour les grands trajets.

Mais, en se basant sur l'expérience acquise par sa société, il estime qu'un palier a été atteint pour le moment (déclarations qui rejoignent celles faites par un directeur d'Esso dernièrement en Grande-Bretagne. De nouvelles initiatives dépendront des études concernant les gros navires actuellement exploités. Sous réserve des conditions de profondeur d'eau, un pétrolier de un million de tonnes est concevable, mais sa rentabilité ne semble pas assurée.

### United Accumulative

Durant le premier trimestre de l'année 1968, la valeur totale de l'actif, par action, du fonds United Accumulative, est tombée de \$11.63 à \$10.36, et l'actif total net a baissé de \$380,206,398 à \$343,070,997.

Toutefois, la valeur par action, depuis la fin du trimestre, s'est élevée à la fin des opérations, le 17 avril, à \$11.45 et l'actif total net s'est haussé à \$380,342,019.

Pendant ce temps, le nombre des actionnaires a passé de 142,647 à 146,701.

### Ventes en gros en milliers de \$

Commerces	Février variation			Deux mois		
	1968	1967	Variation	1968	1967	Variation
Aliments.....	\$ 217,422	\$ 197,279	10.2%	\$ 415,753	\$ 375,001	10.9%
Légumes et fruits frais.....	30,160	25,802	16.9%	60,323	51,239	17.7%
Viandes et produits laitiers.....	14,260	13,213	7.9%	32,874	32,258	1.9%
Vêtements.....	10,874	10,530	3.3%	18,605	17,638	5.5%
Chaussures.....	3,299	3,093	6.7%	5,673	5,159	10.0%
Autres textiles accés.....	19,523	19,355	0.9%	39,891	37,346	6.8%
Charbon et Coke.....	10,753	11,808	8.9%	21,039	21,737	3.2%
Pharmacies.....	31,431	28,821	9.1%	62,731	56,905	10.2%
Pâtes et papiers.....	34,188	31,673	7.9%	66,839	62,900	6.3%
Tabacs, breuvages.....	79,074	77,731	1.8%	154,116	148,894	3.5%
Accessoires et Pièces automobiles.....	38,657	39,495	2.1%	73,163	68,431	6.9%
Accessoires de bureau.....	20,326	17,225	18.0%	42,830	36,488	17.4%
Appareils et accés. électriques.....	19,951	20,841	4.3%	43,373	42,832	1.3%
Matériaux de construction.....	76,127	69,956	8.8%	160,256	149,634	7.1%
Machines agricoles.....	9,394	9,129	2.9%	14,863	15,205	2.2%
Quincaillerie.....	30,585	30,357	0.7%	61,722	60,354	2.3%
Accessoires électriques.....	29,095	26,060	11.6%	53,021	48,451	9.4%
Produits pour trans. et indus.....	97,999	89,152	9.9%	183,801	169,543	8.4%
Tous les autres commerces.....	247,288	272,301	9.2%	605,532	570,671	6.1%
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$1,020,426</b>	<b>\$993,822</b>	<b>2.7%</b>	<b>\$2,116,407</b>	<b>\$1,970,686</b>	<b>7.4%</b>

### LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

Semaine finissant à midi le 24 mai 1968.

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada		D.		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.	
2 1/2%	June/67-68	99.48	99.73	Do	5/4/76-77	86 1/2	Do	5/4/76-77	86 1/2	Do	5/4/76-77
4%	Oct/68	99.35	99.40	Do	5/4/77-78	87 1/2	Do	5/4/77-78	87 1/2	Do	5/4/77-78
4 1/2%	June/68	99.75	99.80	Do	5/4/78-79	88 1/2	Do	5/4/78-79	88 1/2	Do	5/4/78-79
5%	Dec/68	98.85	98.90	Do	5/4/79-80	89 1/2	Do	5/4/79-80	89 1/2	Do	5/4/79-80
5 1/2%	Apr/69	98.75	98.80	Do	5/4/80-81	90 1/2	Do	5/4/80-81	90 1/2	Do	5/4/80-81
5 1/2%	July/69	98.50	98.55	Do	5/4/81-82	91 1/2	Do	5/4/81-82	91 1/2	Do	5/4/81-82
5 1/2%	Oct/69	98.35	98.40	Do	5/4/82-83	92 1/2	Do	5/4/82-83	92 1/2	Do	5/4/82-83
5 1/2%	Jan/70	98.40	98.45	Do	5/4/83-84	93 1/2	Do	5/4/83-84	93 1/2	Do	5/4/83-84
5 1/2%	Apr/70	98.25	98.30	Do	5/4/84-85	94 1/2	Do	5/4/84-85	94 1/2	Do	5/4/84-85
5 1/2%	July/70	98.10	98.15	Do	5/4/85-86	95 1/2	Do	5/4/85-86	95 1/2	Do	5/4/85-86
5 1/2%	Oct/70	97.95	98.00	Do	5/4/86-87	96 1/2	Do	5/4/86-87	96 1/2	Do	5/4/86-87
5 1/2%	Jan/71	97.80	97.85	Do	5/4/87-88	97 1/2	Do	5/4/87-88	97 1/2	Do	5/4/87-88
5 1/2%	Apr/71	97.65	97.70	Do	5/4/88-89	98 1/2	Do	5/4/88-89	98 1/2	Do	5/4/88-89
5 1/2%	July/71	97.50	97.55	Do	5/4/89-90	99 1/2	Do	5/4/89-90	99 1/2	Do	5/4/89-90
5 1/2%	Oct/71	97.35	97.40	Do	5/4/90-91	100 1/2	Do	5/4/90-91	100 1/2	Do	5/4/90-91
5 1/2%	Jan/72	97.20	97.25	Do	5/4/91-92	101 1/2	Do	5/4/91-92	101 1/2	Do	5/4/91-92
5 1/2%	Apr/72	97.05	97.10	Do	5/4/92-93	102 1/2	Do	5/4/92-93	102 1/2	Do	5/4/92-93
5 1/2%	July/72	96.90	96.95	Do	5/4/93-94	103 1/2	Do	5/4/93-94	103 1/2	Do	5/4/93-94
5 1/2%	Oct/72	96.75	96.80	Do	5/4/94-95	104 1/2	Do	5/4/94-95	104 1/2	Do	5/4/94-95
5 1/2%	Jan/73	96.60	96.65	Do	5/4/95-96	105 1/2	Do	5/4/95-96	105 1/2	Do	5/4/95-96
5 1/2%	Apr/73	96.45	96.50	Do	5/4/96-97	106 1/2	Do	5/4/96-97	106 1/2	Do	5/4/96-97
5 1/2%	July/73	96.30	96.35	Do	5/4/97-98	107 1/2	Do	5/4/97-98	107 1/2	Do	5/4/97-98
5 1/2%	Oct/73	96.15	96.20	Do	5/4/98-99	108 1/2	Do	5/4/98-99	108 1/2	Do	5/4/98-99
5 1/2%	Jan/74	96.00	96.05	Do	5/4/99-00	109 1/2	Do	5/4/99-00	109 1/2	Do	5/4/99-00
5 1/2%	Apr/74	95.85	95.90	Do	5/4/00-01	110 1/2	Do	5/4/00-01	110 1/2	Do	5/4/00-01
5 1/2%	July/74	95.70	95.75	Do	5/4/01-02	111 1/2	Do	5/4/01-02	111 1/2	Do	5/4/01-02
5 1/2%	Oct/74	95.55	95.60	Do	5/4/02-03	112 1/2	Do	5/4/02-03	112 1/2	Do	5/4/02-03
5 1/2%	Jan/75	95.40	95.45	Do	5/4/03-04	113 1/2	Do	5/4/03-04	113 1/2	Do	5/4/03-04
5 1/2%	Apr/75	95.25	95.30	Do	5/4/04-05	114 1/2	Do	5/4/04-05	114 1/2	Do	5/4/04-05
5 1/2%	July/75	95.10	95.15	Do	5/4/05-06	115 1/2	Do	5/4/05-06	115 1/2	Do	5/4/05-06
5 1/2%	Oct/75	94.95	95.00	Do	5/4/06-07	116 1/2	Do	5/4/06-07	116 1/2	Do	5/4/06-07
5 1/2%	Jan/76	94.80	94.85	Do	5/4/07-08	117 1/2	Do	5/4/07-08	117 1/2	Do	5/4/07-08
5 1/2%	Apr/76	94.65	94.70	Do	5/4/08-09	118 1/2	Do	5/4/08-09	118 1/2	Do	5/4/08-09
5 1/2%	July/76	94.50	94.55	Do	5/4/09-10	119 1/2	Do	5/4/09-10	119 1/2	Do	5/4/09-10
5 1/2%	Oct/76	94.35	94.40	Do	5/4/10-11	120 1/2	Do	5/4/10-11	120 1/2	Do	5/4/10-11
5 1/2%	Jan/77	94.20	94.25	Do	5/4/11-12	121 1/2	Do	5/4/11-12	121 1/2	Do	5/4/11-12
5 1/2%	Apr/77	94.05	94.10	Do	5/4/12-13	122 1/2	Do	5/4/12-13	122 1/2	Do	5/4/12-13
5 1/2%	July/77	93.90	93.95	Do	5/4/13-14	123 1/2	Do	5/4/13-14	123 1/2	Do	5/4/13-14
5 1/2%	Oct/77	93.75	93.80	Do	5/4/14-15	124 1/2	Do	5/4/14-15	124 1/2	Do	5/4/14-15
5 1/2%	Jan/78	93.60	93.65	Do	5/4/15-16	125 1/2	Do	5/4/15-16	125 1/2	Do	5/4/15-16
5 1/2%	Apr/78	93.45	93.50	Do	5/4/16-17	126 1/2	Do	5/4/16-17	126 1/2	Do	5/4/16-17
5 1/2%	July/78	93.30	93.35	Do	5/4/17-18	127 1/2	Do	5/4/17-18	127 1/2	Do	5/4/17-18
5 1/2%	Oct/78	93.15	93.20	Do	5/4/18-19	128 1/2	Do	5/4/18-19	128 1/2	Do	5/4/18-19
5 1/2%	Jan/79	93.00	93.05	Do	5/4/19-20	129 1/2	Do	5/4/19-20	129 1/2	Do	5/4/19-20
5 1/2%	Apr/79	92.85	92.90	Do	5/4/20-21	130 1/2	Do	5/4/20-21	130 1/2	Do	5/4/20-21
5 1/2%	July/79	92.70	92.75	Do	5/4/21-22	131 1/2	Do	5/4/21-22	131 1/2	Do	5/4/21-22
5 1/2%	Oct/79	92.55	92.60	Do	5/4/22-23	132 1/2	Do	5/4/22-23	132 1/2	Do	5/4/22-23
5 1/2%	Jan/80	92.40	92.45	Do	5/4/23-24	133 1/2	Do	5/4/23-24	133 1/2	Do	5/4/23-24
5 1/2%	Apr/80	92.25	92.30	Do	5/4/24-25	134 1/2	Do	5/4/24-25	134 1/2	Do	5/4/24-25
5 1/2%	July/80	92.10	92.15	Do	5/4/25-26	135 1/2	Do	5/4/25-26	135 1/2	Do	5/4/25-26
5 1/2%											

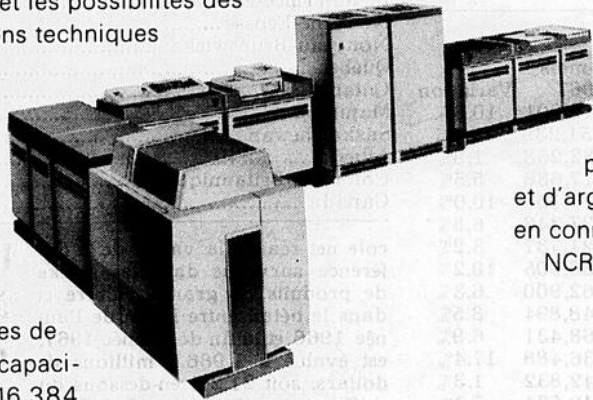
# Nous vous présentons la famille d'ordinateurs la plus perfectionnée au monde.

## La série "Century" NCR.

### Le rapport prix/rendement le plus avantageux jamais offert.



NCR présente la série "Century". Elle bouleversera les idées que vous avez sur le coût et les possibilités des ordinateurs. Ces innovations techniques ont permis d'atteindre un rapport prix/rendement vraiment remarquable: mémoire ultra-rapide (800 nanosecondes) avec aiguilles métalliques courtes, recouvertes de films minces; monoblocs intégrés; unités à deux piles de disques, à grande vitesse; capacités de mémoire allant de 16,384 à 524,288 caractères de 8 bits.



"Software" et systèmes d'exploitation perfectionnés! Langages machine NEAT/3, COBOL, FORTRAN. De 450 à 3000 lignes/mn sur les imprimantes par ligne. Traitement en temps réel et multiprogrammation. Et mieux que tout: compatibilité lors des expansions, sans reprogrammation.

Quels avantages cela représente-t-il pour vous? D'énormes économies de temps et d'argent, pour n'en citer que deux. Voulez-vous en connaître dix autres? Consultez le représentant NCR. Il vous présentera les "Century" en détail.



THE NATIONAL CASH REGISTER  
COMPANY OF CANADA, LIMITED  
222 Lansdowne Avenue, Toronto, Ontario

